CONSCIENTS D'AVOIR UN IMPACT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, NOUS NOUS ENGAGEONS À LE GÉRER DE MANIÈRE RESPONSABLE

EDILTECO® group

BILAN DE DURABILITÉ
2025 (DONNÉES 2024)





SOMMAIRE

4. POINTS FORTS
5. LETTRE AUX PARTIES PRENANTES
6. NOTE MÉTHODOLOGIQUE
7. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET MATRICE DE MATÉRIALITÉ
10. LE GROUPE EDILTECO
26. LE PRODUIT EDILTECO
40. CHAÎNE DE VALEUR
52. LES RESSOURCES HUMAINES
60. SANTÉ ET SÉCURITÉ
66. LA VALEUR ÉCONOMIQUE
70. RESPONSABILITÉ SOCIALE
76. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE
92. OBJECTIFS
96. INDEX DE CONTENU GRI

[POINTS FORTS]



[LES RESSOURCES HUMAINES]

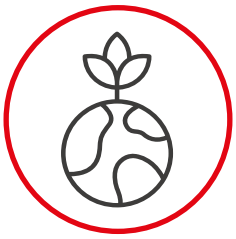
108
EMPLOYÉS

14
HEURES DE FORMATION
PAR EMPLOYÉ



[VALEUR ÉCONOMIQUE]

43
MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE
D'AFFAIRES



[CONSOMMATION ET ÉMISSIONS]

-25 %
D'ÉNERGIE CONSOMMÉE
PAR RAPPORT À 2022

-48 %
D'ÉMISSIONS DIRECTES DE GES
PAR RAPPORT À 2022

-50 %
D'EAU PRÉLEVÉE
PAR RAPPORT À 2022



[LETTRE AUX PARTIES PRENANTES]

Chères parties prenantes,

nous avons le plaisir de vous présenter le Bilan de Durabilité du Groupe Edilteco pour l'année 2024.
Ce document est un outil de transparence et de dialogue, à travers lequel nous souhaitons partager les résultats obtenus, nos objectifs futurs et le parcours que nous construisons pour intégrer toujours davantage la durabilité dans notre modèle d'entreprise.

L'année 2024 a été complexe pour le secteur de la construction. Le ralentissement du marché dans de nombreux pays européens, la réduction des aides à la rénovation des bâtiments et un contexte économique marqué par une forte incertitude ont exigé une capacité d'adaptation, vision stratégique et attention à l'efficacité. Malgré cela, le Groupe a continué d'investir dans l'innovation et dans les personnes, atteignant un chiffre d'affaires de plus de 43 millions d'euros et renforçant sa présence internationale.

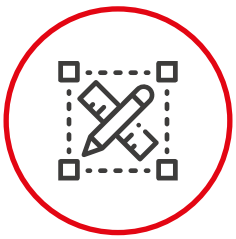
Sur le plan environnemental, nous avons poursuivi la démarche d'amélioration engagée les années précédentes. Par rapport à 2022, nous avons réduit de 25 % notre consommation d'électricité, **de 50 % nos prélèvements d'eau** et de 48 % nos émissions directes de gaz à effet de serre. Nous développons aussi des solutions favorisant l'économie circulaire, avec davantage de matériaux recyclés et des technologies innovantes qui réduisent l'impact environnemental de la construction. Nos collaborateurs restent au cœur de la croissance du Groupe. En 2024, nous avons investi plus de 1.500 heures dans la formation non obligatoire, au service des compétences techniques, numériques et managériales. Nous avons aussi poursuivi les initiatives de bien-être au travail, les moments de partage entre sites et les activités favorisant l'implication des collaborateurs.

Nous croyons que la durabilité doit aussi être guidée par la capacité à créer de la valeur pour le territoire et pour les communautés dans lesquelles nous opérons. C'est pourquoi nous continuons à soutenir des projets sociaux, éducatifs et environnementaux, en consolidant nos collaborations avec des associations, des écoles, des institutions et des acteurs du secteur associatif.

Notre démarche est toujours en évolution. Parmi nos priorités pour les prochaines années : l'adoption du Code Éthique de Groupe, le renforcement de l'évaluation ESG de la chaîne d'approvisionnement, la réalisation d'études ACV sur nos principaux produits et une implication toujours plus large de nos parties prenantes dans les choix stratégiques.

La publication de ce Bilan intervient avec un retard par rapport à notre planification initiale, en raison de la complexité du processus de collecte, de vérification et d'harmonisation des données provenant des différentes sociétés du Groupe. Cette activité a demandé une attention particulière, dans le but de fournir des informations toujours plus complètes, fiables et comparables. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui contribuent chaque jour à la croissance d'Edilteco : employés, clients, fournisseurs, partenaires, institutions et communautés locales. Votre contribution est essentielle pour construire une entreprise solide, innovante et responsable.

Bien cordialement,
Paolo Stabellini et *Elisa Stabellini*



[NOTE MÉTHODOLOGIQUE]

Le présent document constitue le cinquième Bilan de Durabilité d'Edilteco et fournit les informations nécessaires pour garantir une compréhension adéquate de l'activité de l'entreprise, de son évolution, des résultats obtenus et des impacts générés, dans ce qui concerne les domaines environnemental, social, ceux liés au personnel, au respect des droits humains et à la prévention de la corruption, tant active que passive. Les thèmes traités sont ceux jugés pertinents au regard des activités exercées et des caractéristiques d'Edilteco, tels qu'ils ressortent de l'analyse de matérialité.

Le Bilan a été rédigé en adoptant l'option « in accordance with » et il est conforme aux GRI Sustainability Reporting Standards, publiés par la Global Reporting Initiative (GRI) en 2016 et mis à jour par la suite en 2021. Conformément aux exigences des normes de reporting, le document comprend l'Index de contenu GRI, qui présente de manière détaillée les indicateurs publiés.

La collecte des données et des informations nécessaires à l'élaboration du Bilan de Durabilité a impliqué plusieurs fonctions de l'entreprise et a été structurée afin d'assurer la cohérence avec les principes GRI d'exactitude, d'équilibre, de clarté, de comparabilité, d'exhaustivité, de contexte de durabilité, de ponctualité et de vérifiabilité. Le document est publié chaque année.

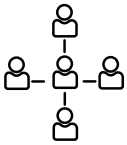
Sauf indication contraire, le périmètre de reporting correspond au Groupe Edilteco, qui comprend Saved S.r.l., Edilteco S.p.A., Ecoterm S.r.l., Edilteco Benelux S.A., Edilteco France, Edilteco Ouest, Edilteco Sud, Edilteco Prefa, SLM France et Edilteco Canada. La période de reporting s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2024. Pour les indicateurs pour lesquels cela était possible, une comparaison avec les exercices 2023 et 2022 a été fournie.

Le document n'est pas soumis à une vérification par des tiers indépendants. Pour toute information complémentaire concernant la démarche de durabilité engagée par Edilteco et présentée dans ce Bilan, il est possible de contacter : elisa.stabellini@edilteco.it.



[ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET MATRICE DE MATÉRIALITÉ]

Les parties prenantes constituent pour Edilteco une référence essentielle pour orienter ses choix stratégiques et opérationnels. Grâce à un dialogue continu et structuré avec ses principales parties prenantes, l'entreprise vise à comprendre leurs attentes, leurs besoins et leurs priorités, ainsi qu'à renforcer la création de valeur partagée et à consolider un modèle de croissance durable sur le long terme.



EMPLOYÉS
Engagement des parties prenantes, site internet et réseaux sociaux, programmes de communication internes



CLIENTS & DISTRIBUTEURS
Engagement des parties prenantes, site internet, canaux sociaux, service d'assistance, visites sur site, audits clients sur le site de production de l'entreprise



FOURNISSEURS
Engagement des parties prenantes, site internet, canaux sociaux, visites techniques et réunions périodiques, contrats mis à jour



ACTIONNAIRES
Réunions périodiques, site internet et canaux sociaux



AGENTS
Site internet et réseaux sociaux, visites techniques, réunions, contrats mis à jour



PARTENAIRES LICENCIÉS
Visites sur site, assistance, canaux sociaux, site internet, événements et salons professionnels



COMMUNAUTÉS & INSTITUTIONS
Engagement des parties prenantes, site internet, réseaux sociaux, participation à la vie locale



ÉCOLES & UNIVERSITÉS
Engagement des parties prenantes, réunions, collaborations, doctorats, événements de formation, stages et apprentissages



CONSULTANTS & COLLABORATEURS
Réunions périodiques, contrats mis à jour, site internet et réseaux sociaux



SYNDICATS
Engagement des parties prenantes site internet, réunions



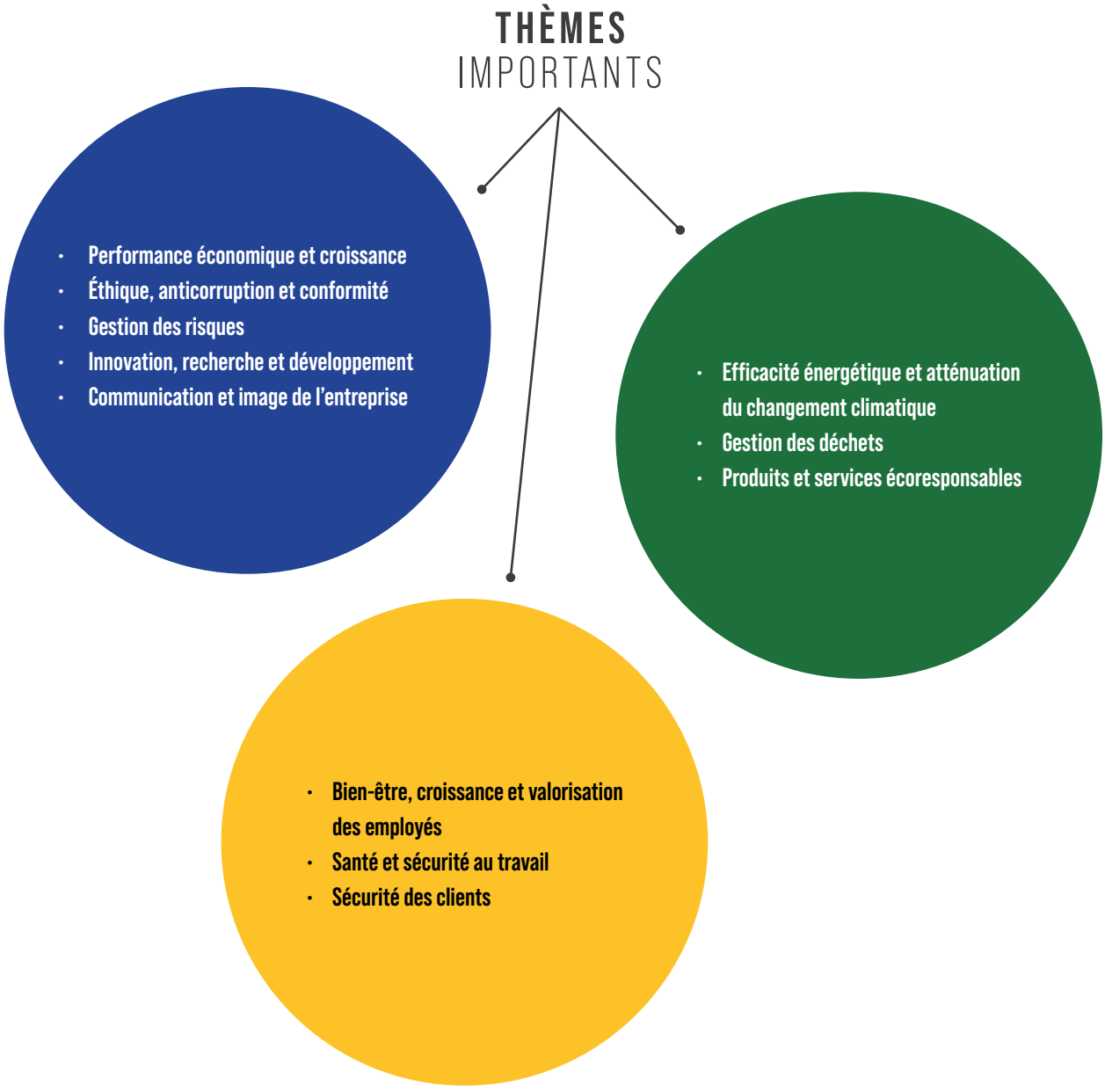
ENVIRONNEMENT
Dans les objectifs de durabilité environnementale

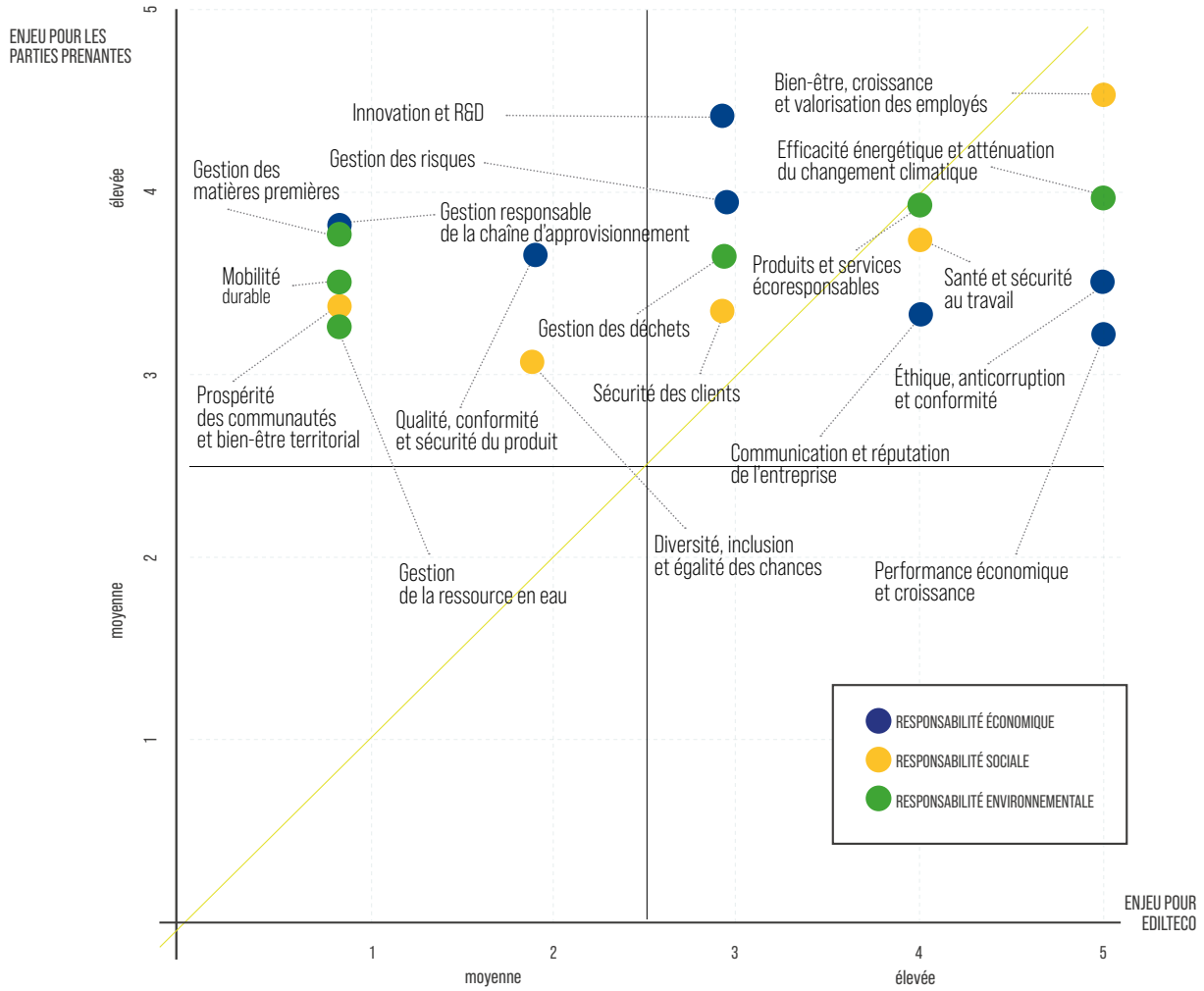


BANQUES
Réunions périodiques, site internet

La démarche d'analyse de matérialité d'Edilteco, visant à définir la **matrice de matérialité**, a commencé par l'identification des thèmes pertinents. Ces thèmes concernent les aspects ESG jugés significatifs au regard des impacts générés, de la stratégie de l'entreprise et des risques pour la Société et l'ensemble de ses parties prenantes. Dans une phase préliminaire, l'entreprise a analysé les thèmes matériels retenus par ses principaux concurrents. Cette analyse a permis d'identifier **18 thématiques**, cohérentes avec le modèle d'affaires d'Edilteco et les principaux risques ESG du secteur. Les thèmes retenus ont ensuite été évalués et approuvés par la Direction interne, puis soumis aux **principales parties prenantes de l'entreprise**.

L'**engagement des parties prenantes**, réalisé en 2023, a impliqué les parties prenantes présentes en Italie. Il a fait ressortir des priorités partagées entre l'entreprise et ses parties prenantes, notamment : bien-être, croissance et valorisation des employés ; santé et sécurité au travail ; produits et services écoresponsables ; efficacité énergétique et atténuation du changement climatique ; communication et réputation de l'entreprise ; éthique, lutte contre la corruption et conformité ; performance économique et développement.





Les **thématiques environnementales** revêtent une importance particulière pour les parties prenantes, qui ont formulé plusieurs propositions visant à renforcer la création de valeur dans ce domaine. Parmi les principales initiatives suggérées figurent :

- la poursuite des études sur la valorisation des déchets d'**EPS**, afin de les transformer en matière première pour la production de mortiers ;
- la poursuite des activités de recherche sur de nouvelles matières premières, visant à améliorer les performances thermiques des mortiers et à réduire la consommation énergétique des bâtiments selon l'épaisseur appliquée ;
- l'optimisation des modalités de stockage des produits ;
- la participation à des projets de Communautés énergétiques, afin de promouvoir l'utilisation partagée des sources renouvelables ;
- l'organisation de rencontres d'information destinées aux techniciens municipaux, afin de présenter les opportunités offertes par le PNRR et les évolutions réglementaires en matière de durabilité environnementale ;
- l'innovation continue des produits, dans le but de les rendre toujours plus durables sur le plan environnemental.

L'**innovation**, la **recherche** et le **développement de solutions durables**, tant en termes d'impact environnemental que de composition et de modes d'utilisation, constituent une priorité stratégique pour l'avenir de l'entreprise. Parallèlement, sur le plan social, le **bien-être des travailleurs** ainsi que leur croissance professionnelle et leur valorisation occupent une place centrale. Il a en effet été souligné qu'un niveau élevé de motivation des employés contribue à générer de la valeur non seulement pour l'entreprise, mais aussi pour la communauté et l'environnement. Dans cette optique, le renforcement de l'**implication et de la participation des travailleurs** est considéré comme un objectif fondamental à poursuivre.



LE GROUPE EDILTECO



[QUI SOMMES-NOUS]

Le **Groupe Edilteco,** acronyme de TEcnologie COstruttive EDILi, est une référence aussi bien au niveau national qu'international dans le secteur du bâtiment. Fondée en **1981,** Edilteco est spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation de **matériaux pour l'isolation thermique et acoustique** et pour la **protection contre le feu**. Initialement concentrée sur la production de **granulats légers et de mortiers prêts à l'emploi**, l'entreprise a progressivement élargi son offre au fil des années et propose aujourd'hui une **gamme complète de systèmes et de produits** pour tout type de construction.

La **conformité réglementaire** et la **qualité des matériaux** sont deux principes directeurs : tous les produits sont développés dans le respect des normes thermiques et acoustiques en vigueur, garantissant sécurité, efficacité et haute qualité.

Originaire de San Felice sul Panaro, dans la province de Modène, Edilteco a renforcé au fil des années sa présence internationale en ouvrant **cinq autres sites de production** :

EDILTECO BENELUX - FLEURUS (WALLONIE)
EDILTECO FRANCE - SÈVREMOINE (MAINE-ET-LOIRE)
EDILTECO OUEST - SÈVREMOINE (MAINE-ET-LOIRE)
EDILTECO SUD ET PRÉFA - LE PONTET (VAUCLUSE)
EDILTECO CANADA - MONTRÉAL (CANADA)

Le Groupe comprend également la holding **Saved S.r.l., Ecoterm S.r.l.**, spécialisée dans la production et la commercialisation d'**oxyde de cuivre noir (CuO) et de farine de chrome (Cr_2O_3),** ainsi que **SLM France**, structure qui coordonne les principales activités opérationnelles et stratégiques des sociétés françaises du Groupe.

L'entreprise opère dans de nombreux pays ; les filiales en France, en Belgique et au Canada utilisent les technologies développées par la maison-mère italienne et distribuent des solutions constructives pour le neuf comme pour la rénovation. Grâce à un réseau étendu de filiales et de partenaires commerciaux, l'entreprise peut fournir rapidement une assistance technique et commerciale et répondre efficacement aux différents besoins des clients.

[MISSION ET VISION]

MISSION

« Nous travaillons pour améliorer l'isolation thermique et acoustique, l'assainissement et la protection incendie des bâtiments, et pour réduire la consommation d'énergie, dans le respect de nos standards et de nos valeurs »

La qualité est au cœur de la mission d'Edilteco. L'entreprise s'engage à réduire son impact environnemental et à satisfaire ses clients, avec des produits conformes aux spécifications convenues, comme les Critères Environnementaux Minimaux (CAM). Elle veille aussi à réduire les non-conformités et à livrer dans les délais. Grâce à une organisation solide et à la formation continue du personnel, Edilteco maintient des standards de qualité élevés, garantissant sécurité, fiabilité et réduction des gaspillages.
Edilteco S.p.A. a obtenu la certification ISO 9001 et, en 2024, Ecoterm S.r.l. a obtenu la certification ISO 14001 relative à la responsabilité environnementale.



VISION

« Nous souhaitons que nos produits soient utilisés dans chaque bâtiment existant ou en projet, en pleine conscience de leur haute qualité et de leur potentiel technique »

La vision d'Edilteco est d'améliorer la qualité de vie des personnes grâce au développement de produits garantissant confort d'habitation, économies d'énergie et sécurité.
Cette vision se concrétise à travers les principes directeurs suivants :

INNOVATION CONTINUE
investissements en recherche et développement pour offrir des solutions de pointe qui répondent aux besoins du marché et respectent l'environnement

QUALITÉ EXCELLENTE
tous les produits sont fabriqués à partir de matériaux de qualité et contrôlés rigoureusement en production pour garantir des performances durables

SENS DE LA DURABILITÉ
forte orientation vers des pratiques durables, en promouvant l'utilisation de matériaux éco-compatibles et de procédés de production à faible impact environnemental



[NOS VALEURS]

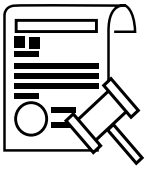
La politique qualité d'Edilteco repose sur les valeurs suivantes :



PRÉCISION
Attention aux éventuels points critiques à chaque étape de l'activité afin de les prévenir et de les éliminer.



RESPECT et INCLUSION
des personnes et du territoire et protection du travail, formation continue et développement des compétences, garantie de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement sans aucune discrimination de sexe, de race ou de religion, conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, méritocratie.



LÉGALITÉ et TRANSPARENCE
Respect des lois, des règlements, des contrats de travail et des autres dispositions, qu'elles soient locales, nationales ou européennes, et refus de toute infiltration mafieuse ou criminelle.



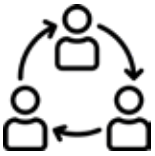
INNOVATION
Inventer de nouveaux produits et technologies, en recherchant de nouvelles formulations et matériaux, en répondant de manière toujours plus efficace aux exigences tant techniques que de mise en œuvre.



DÉVELOPPEMENT DURABLE
Développement de produits à haute efficacité, tels que les isolants thermiques, afin de contribuer à la réduction des besoins énergétiques de la planète, et choix d'un modèle économique et social de développement durable.



COMPÉTENCE ET DISPONIBILITÉ
de son personnel.



COLLABORATION
Impliquer les fournisseurs dans les valeurs fondamentales de l'entreprise et les partenaires nationaux et internationaux dans la diffusion de notre technologie.



CONSCIENCE
de la qualité et de l'efficacité des produits, ainsi que du professionnalisme du personnel.

LES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable (Sustainable Development Goals – SDGs) sont 17 objectifs mondiaux adoptés par les Nations Unies en 2015 afin de relever les principaux défis économiques, sociaux et environnementaux de notre époque et de promouvoir un développement équitable et durable d'ici 2030.
Edilteco a adhéré à cet engagement en définissant des objectifs spécifiques pour les années 2024-2027, cohérents avec son plan stratégique. Cette approche repose sur la conviction que la durabilité constitue non seulement une responsabilité, mais aussi une opportunité de renforcer la compétitivité et l'attractivité de l'entreprise, en cohérence avec les exigences et les orientations réglementaires introduites par l'Union européenne au travers de règlements et de directives ces dernières années.

Les ODD auxquels Edilteco contribue le plus, au regard de ses activités et des objectifs poursuivis, sont les suivants :



[L'HISTOIRE]

1981
Nouvelle société **Edilteco S.p.A.**

1987
Le projet d'internationalisation prend forme

1992
Nouvelle société **Ecoterm S.r.l.**

1995
Nouvelle société **Edilteco Benelux**

1997
1er site web : **edilteco.it**

2001
Nouvelle société **Edilteco France**

Edilteco devient distributeur exclusif pour l'Italie des produits BSW pour l'**isolation acoustique**

Lancement de la ligne de production d'**ECAP®**, produit sous brevet exclusif.

Ecoterm rachète les usines d'oxyde de cuivre et de farine de chrome

2004

Acquisition du fonds industriel de Polyciment, intégré à Edilteco France

2008

Création d'**ESB S.r.l.** en partenariat pour la production de blocs de construction légers et isolants

2010

Création **d'Edilteco Canada**, **d'Edilteco Sud** et **d'Edilteco Prefa**. Rachat et intégration à ESB de la marque **Rosacometta**

2014

Création d'**Edilteco Green**, gamme de produits à base d'EPS régranulé, et début de la réorganisation des sociétés françaises

Rédaction et publication du **premier rapport de durabilité** du Groupe

2020

Lancement sur le marché français de la gamme de produits à base d'EPS régranulé

Edilteco S.p.A. réalise la première enquête sur le climat social

2021

Création d'un comité technique interfonctions pour la conformité des produits aux réglementations et l'anticipation de leurs évolutions.

Code de bonnes pratiques pour les chapes CONPAVIPER

Ecoterm S.r.l. obtient la **certification ISO 14001**

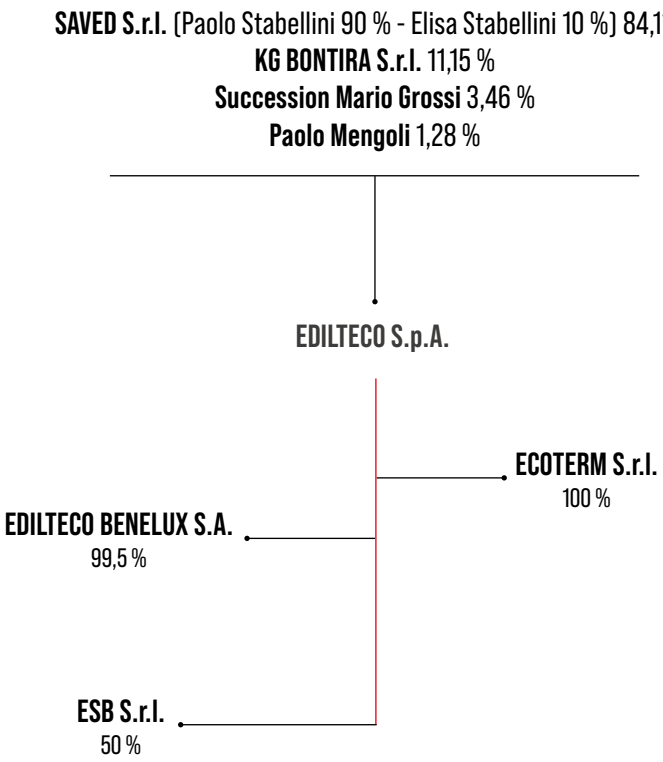
2023

2024



[STRUCTURE ET COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE]

Paolo Stabellini détient une participation de 90 % dans Saved S.r.l., société qui détient à son tour 84,11 % d'Edilteco S.p.A.
Au sein du Groupe, il occupe également la fonction d'Administrateur Unique d'Edilteco, Ecoterm, Saved, Edilteco Benelux et ESB S.r.l.
Il est également l'associé majoritaire de SLM France et, par conséquent, des sociétés Edilteco France, Edilteco Sud, Edilteco Ouest et Edilteco Prefa.
En tant que principal promoteur du développement international du Groupe, Paolo Stabellini est épaulé par une équipe de professionnels expérimentés qui dirige la gestion des différentes sociétés et constitue le Comité de Direction.
Le comité est composé de Laurent Mainy et d'Elisa Stabellini, ainsi que des directeurs et des équipes des principaux départements : Commercial, Marketing, Technique, Opérations, Administration et Logistique.



Edilteco Benelux est dirigée par deux administrateurs : Paolo Stabellini et Laurent Mainy (par ailleurs directeur du groupe des sociétés françaises). La gestion opérationnelle comprend également Claudio Tholozan à la direction de l'usine, Elisa Stabellini à la direction des RH et Michel D'Hondt en tant que responsable commercial.

Pour la gestion opérationnelle des sociétés françaises, le Groupe s'appuie sur le « CODIR », un comité de direction composé des référents de chaque département (direction générale, opérations, commercial, administration, marketing et technique), chargé de définir et de discuter les principales stratégies transversales à moyen et long terme et de traiter les questions stratégiques importantes pour l'activité.

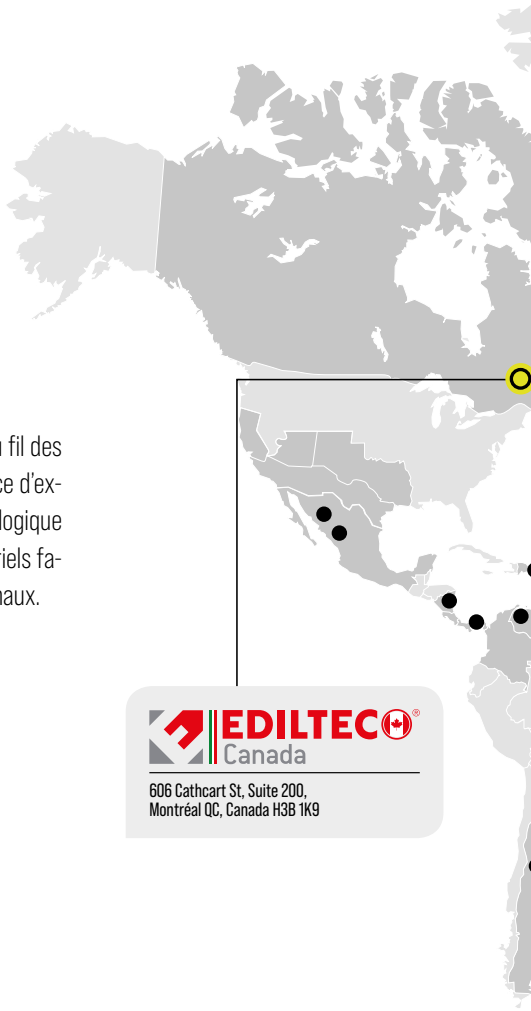
En ce qui concerne la gestion des impacts sociaux, environnementaux et de gouvernance, le Groupe dispose d'un groupe informel dédié à la durabilité, chargé d'orienter et de coordonner la stratégie ESG de l'ensemble des sociétés. Parmi les différentes initiatives lancées pour réduire l'impact environnemental, en 2024 Edilteco S.p.A. a réutilisé 16.500 emballages en papier qui auraient été destinés à l'élimination en raison de l'obsolescence des informations imprimées. Ces emballages ont servi à couvrir les palettes, en remplacement des intercalaires vierges habituellement utilisés pour éviter le contact des sacs de matériau avec le bois des palettes.



[EDILTECO DANS LE MONDE]

UN SUCCÈS INTERNATIONAL, **DEPUIS 1981**

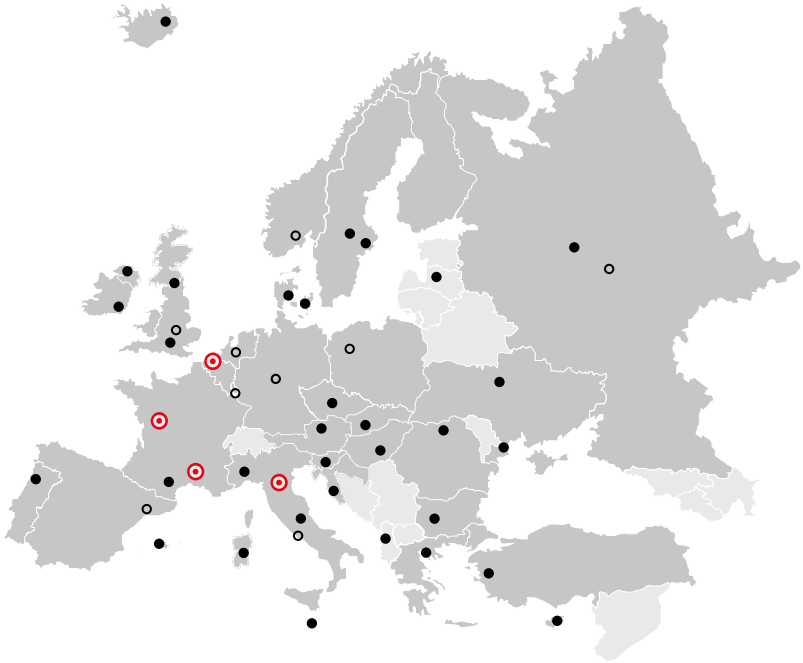
Edilteco dispose de sites de production en Italie, en France, en Belgique et au Canada ; au fil des ans, elle a développé un réseau mondial d'entrepreneurs auxquels elle accorde une licence d'exploitation de son savoir-faire et fournit des composants clés, comme l'E.I.A., cœur technologique des produits Edilteco, en exclusivité pour leur zone géographique. Ces partenaires industriels fabriquent les mêmes produits qu'Edilteco, avec la même qualité, pour leurs marchés nationaux.

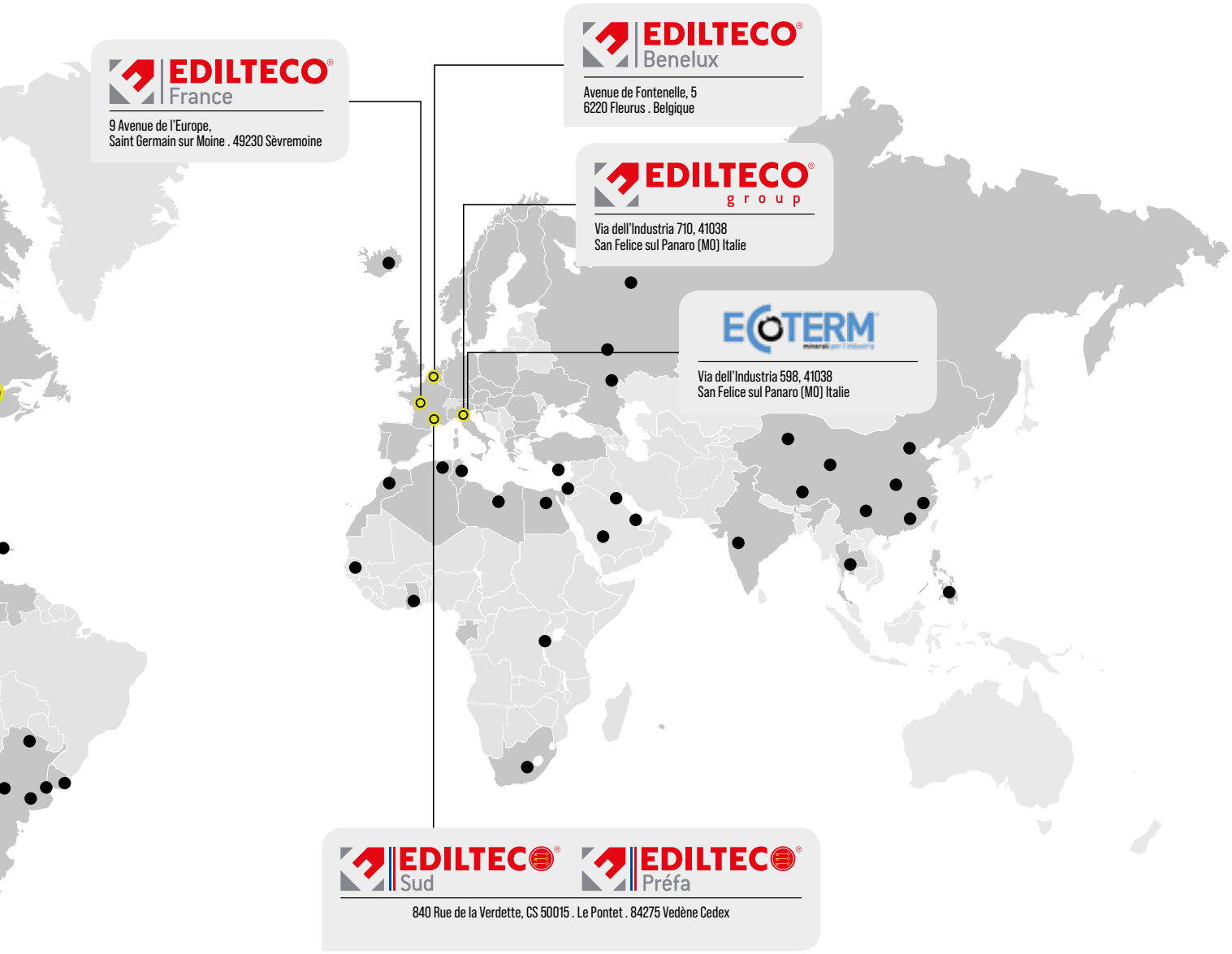


EDILTECO Canada
606 Cathcart St, Suite 200,
Montréal QC, Canada H3B 1K9

PAYS DE **PRÉSENCE**

Afrique de l'Ouest
Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Arabie saoudite
Argentine
Bahreïn
Belgique
Bulgarie
Canada
Chine
Chypre
Croatie
Danemark
Égypte
Espagne
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Inde
Irlande
Islande
Italie
Koweït
Luxembourg
Maroc
Mexique
Nicaragua
Nigeria
Panama
Pays-Bas
Philippines
Portugal
Rép. dominicaine
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Rwanda
Slovaquie
Slovénie
Suède
Thaïlande
Tunisie
Turquie
Ukraine
Venezuela
... et bien d'autres !





EDILTECO France
9 Avenue de l'Europe,
Saint Germain sur Moine . 49230 Sèvremoine

EDILTECO Benelux
Avenue de Fontenelle, 5
6220 Fleurus . Belgique

EDILTECO group
Via dell'Industria 710, 41038
San Felice sul Panaro (MO) Italie

ECOTERM
Via dell'Industria 598, 41038
San Felice sul Panaro (MO) Italie

EDILTECO Sud **EDILTECO Préfa**
840 Rue de la Verdette, CS 50015 . Le Pontet . 84275 Vedène Cedex

RÉSEAU MONDIAL



38
Les pays producteurs des matériaux, y compris sous licence

47
Pays où les produits d'Edilteco sont disponibles

Toutes les sociétés du groupe sont des entreprises manufacturières qui développent, grâce à l'équipe internationale (italienne et française) de R&D, et produisent des matériaux destinés principalement au secteur de la construction, au sens large de bâtiment public, privé, industriel et d'infrastructures, aussi bien pour la rénovation de bâtiments existants que pour les constructions neuves.

[ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES OU AUTRES]

Conscient de l'importance du dialogue et de la collaboration, le Groupe Edilteco a adhéré au fil des années à plusieurs associations professionnelles, notamment celles spécialisées dans les matériaux isolants, afin de favoriser les échanges et la mise à jour technique et réglementaire avec les autres acteurs du secteur.

ANIT : promeut la diffusion et le développement de l'isolation thermique et acoustique dans le bâtiment et l'industrie pour préserver l'environnement et le bien-être des personnes.

CONPAVIPER : association professionnelle italienne des entreprises de sols coulés, qui représente les entreprises actives dans les secteurs des sols industriels, des revêtements en résine et des chapes de support.

IPPR - PLASTICA SECONDA VITA : système italien de certification environnementale de produit dédié aux matériaux et aux articles issus de la valorisation des déchets plastiques.

GSH : association neutre et indépendante qui regroupe les fabricants européens d'isolants en EPS, XPS, VIP, FEFPEF, PUR et BEPS, engagés volontairement dans la production de matériaux de haute qualité. Notifié par la Commission européenne et reconnu par les autorités du bâtiment comme organisme de surveillance et de certification, le GSH est synonyme d'un niveau de qualité constamment élevé depuis plus de 50 ans.

FIREPRO : réunit des entreprises et des professionnels disposant d'une solide expérience en prévention incendie, tant pour la protection active que passive. Grâce à une activité de formation de haut niveau, elle a pour objectif principal de diffuser une culture correcte et les normes de prévention incendie en général.

UNI ENTE ITALIANO DI NORMAZIONE : association privée à but non lucratif qui, depuis plus de cent ans, élabore, publie et diffuse les standards et les normes techniques volontaires.

GESTES (Groupement des Entrepreneurs Spécialisés dans le Traitement et l'Embellissement des Surfaces) : la principale organisation française de la filière de la construction.

CEMA : groupement qui réunit les entreprises de la commune de Sèvremoine (France) pour favoriser l'échange d'expériences entre dirigeants, élaborer une communication collective et mutualiser équipements, achats, dépenses, services et formations.

CONFINDUSTRIA EMILIA : première organisation représentative des entreprises au niveau régional et deuxième au niveau national.

AJCAM : association historique française de journalistes spécialisés dans le bâtiment, l'architecture et l'aménagement intérieur. Devenue une référence pour une information fiable, elle organise des événements d'actualité sur la construction, qu'elle analyse sous ses aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux.

ASSOCIAZIONE PER LA RSI : un groupe actif d'entrepreneurs, d'entreprises et de coopératives convaincus que la Responsabilité Sociétale des Entreprises est le moteur du changement, et qui a fait siens les 17 objectifs de l'Agenda 2030 de l'ONU.

CONSORZIO FORESTALE MUTINA ARBOREA ENTREPRISE SOCIALE : organisation à but non lucratif créée pour contribuer activement à l'amélioration du bien-être des personnes, du territoire et des générations futures, à travers des projets de reforestation, de reboisement, de requalification et de régénération urbaine et périurbaine en Émilie-Romagne.

AFNOR : groupe international de 1.318 collaborateurs, 37 implantations et environ 70.000 clients, au service du développement durable. Il conçoit des solutions fondées sur les normes volontaires et aide organisations et professionnels à adopter des standards de qualité, de sécurité et de durabilité.

CONSTRUCTIONS 21 : plateforme française de diffusion d'informations et de bonnes pratiques dans le domaine du bâtiment et du développement durable, visant à sensibiliser aux nouvelles solutions pour relever les défis climatiques et de la décarbonation.



[GESTION DES RISQUES]

Pour un Groupe manufacturier international comme Edilteco, la gestion des risques liés à la conduite de ses activités est un élément fondamental. Dans l'exercice de ses activités, le Groupe est exposé à différents types de risques, notamment le risque de marché, de crédit, de liquidité et de réputation. Aux risques traditionnels s'ajoutent ceux liés aux évolutions du contexte environnemental et social : parmi eux, la difficulté croissante à recruter du personnel qualifié et les événements climatiques extrêmes susceptibles de compromettre la continuité des opérations. C'est pourquoi le Groupe a adopté un système de gestion des risques, financiers et non financiers, visant à prévenir les effets négatifs potentiels et à favoriser une croissance économique plus durable et résiliente.
Chaque département (Achats, Logistique, Commercial export, Commercial Italie, Marketing, Production, Ressources humaines, Recherche et Développement) fait l'objet d'une analyse des risques. Pour chaque département, les risques potentiels sont cartographiés selon trois critères fondamentaux :

GRAVITÉ DE L'EFFET
PROBABILITÉ D'OCCURRENCE
DÉTECTABILITÉ (DE L'ÉVÉNEMENT)

Une valeur de 1 à 10 est attribuée à chacune des trois catégories, 10 correspondant à la valeur négative maximale. L'évaluation de chaque risque cartographié est obtenue en multipliant la gravité par la probabilité et par la détectabilité. À chaque risque, en particulier à ceux ayant les scores les plus élevés (supérieurs à 80), est associée et planifiée une action d'atténuation.

[ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ]

L'éthique et l'intégrité sont pour Edilteco des principes fondamentaux qui guident la conduite de l'entreprise et orientent chacune de ses activités et initiatives. Dans cette optique, le Groupe s'attache à réduire le risque de non-conformité à la réglementation fiscale, en faisant appel à des professionnels qualifiés qui accompagnent l'entreprise dans la gestion des déclarations et des obligations fiscales, contribuant ainsi à renforcer la rigueur, la légalité et la réputation de l'entreprise. Edilteco fait l'objet de contrôles périodiques de son collège des commissaires aux comptes (collegio sindacale) et, avec Ecoterm, figure sur les listes des fournisseurs, prestataires et exécutants de travaux non exposés au risque d'infiltration mafieuse, tenues par la Préfecture de Modène pour la catégorie « Fourniture et maintenance d'installations technologiques, notamment pour des activités de production des secteurs pharmaceutique et alimentaire ». Elle est aussi inscrite au registre antimafia des exécutants (Anagrafe Antimafia degli Esecutori) - Structure de mission pour la prévention des infiltrations criminelles dans la reconstruction post-séisme du centre de l'Italie – art. 30 du décret-loi du 17 octobre 2016, n° 189.





LE PRODUIT EDILTECO



DURABILITÉ ET CONFORT D'HABITATION : **L'ENGAGEMENT D'EDILTECO**

Pour Edilteco, il est fondamental d'améliorer, grâce à ses produits, le bien-être des personnes en améliorant le confort de l'habitat qui comprend le confort thermique, le confort acoustique et l'harmonie visuelle des espaces.

En 1981, Edilteco a lancé son **premier produit**, Isolteco, un enduit isolant à base de billes d'EPS, applicable à la machine à projeter. Ce produit représentait une révolution à une époque où l'importance du bien-être personnel et environnemental était encore peu reconnue.

Au fil du temps, Edilteco a perfectionné la technologie d'Isolteco en cherchant à l'appliquer aux surfaces horizontales. De ces études est né Politerm Blu, devenu le produit phare d'Edilteco dans le monde. Cette technologie a ensuite été appliquée aux prémélangés et à de nombreux autres produits.

Aujourd'hui, la marque Edilteco est reconnue au niveau international dans le secteur du bâtiment et propose une large gamme de systèmes et de produits qui garantissent isolation et confort pour tout type de construction. Les produits Edilteco répondent rigoureusement aux normes thermiques et acoustiques de plus en plus strictes.

Pour garantir une application correcte et, par conséquent, la qualité et la durabilité de l'ouvrage, Edilteco développe, fabrique et teste des machines de malaxage et de pompage pour l'application de ses produits sur chantier.

La solidité d'Edilteco repose sur un **support technique structuré**, sur des processus de contrôle qualité et sur des performances produits vérifiées dans le temps. L'entreprise s'appuie en outre sur un réseau étendu d'agents, de responsables de secteur et de techniciens, qui assure une assistance lors du choix, de la mise en œuvre et de l'après-vente, avec des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque projet et de chaque chantier.

TOUTES LES **GAMMES DE PRODUITS** DU GROUPE EDILTECO

THERMAL

Insulation & Chemicals Division



Gamme historique d'Edilteco qui, grâce à une évolution continue, propose aujourd'hui des solutions avancées pour l'isolation verticale, horizontale et les allègements. Ces produits sont fabriqués avec des billes vierges de polystyrène expansé additivées d'E.I.A ; ils sont légers, faciles à appliquer et à transporter.

DBRED

Noise Reduction Division



C'est la marque sous laquelle Edilteco traite l'isolation contre le bruit et l'absorption acoustique. L'offre comprend une large gamme de solutions pour empêcher la transmission des bruits qui se propagent par voie solidienne et par voie aérienne. La ligne Gum Gum spray est fabriquée à partir de granulés de caoutchouc recyclé.

DBRED-V

Vibration Technology Division



Marque qui regroupe les solutions d'isolation contre les vibrations, couvrant un large spectre de fréquences propres du système, jusqu'à des valeurs de 8 Hz. Les lignes Regupol Vibration et Regufoam Vibration sont fabriquées en caoutchouc recyclé issu de pneus de véhicules et ont obtenu la certification EPD de produit ainsi que le label « Cradle to cradle ».

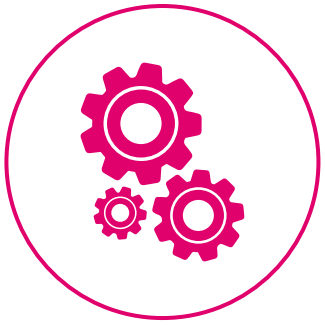
PROTHERM Light®

Fireproofing Division



La gamme d'enduits isolants pour la protection passive contre le feu des structures des bâtiments, particulièrement indiquée pour des infrastructures comme les aéroports, hôpitaux, écoles, réseaux routiers (par ex. tunnels) et sites pétrochimiques.

E&MP
Engineering Division



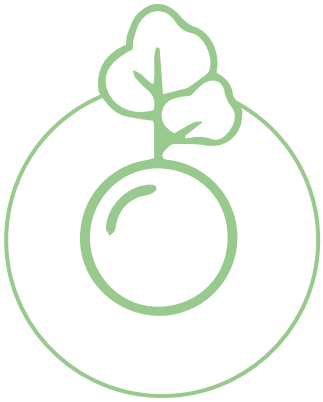
La division qui développe, fabrique et teste des machines de malaxage, de pompage et d'insufflation pour une application parfaite de ses produits sur chantier. Cela permet d'accroître sensiblement la praticité de l'application et du rendement des produits.

ARIETE
Flooring System Division



Le système de sol ultra-léger qui réduit fortement les émissions liées au transport. La sous-couche prémélangée Ariete pèse en effet 250 kg/m^3, contre 400 kg/m^3 pour les Mortiers traditionnels sable-ciment. Sa légèreté réduit aussi les charges permanentes non structurelles.

GREEN
Sustainable Technology Division



La marque qui regroupe toutes les gammes Edilteco à base de billes d'EPS régranulées ou de béton produit avec la technologie CarbonCure. Sous-couches et chapes légères prémélangées prêtes à l'emploi pour l'isolation, à base de billes d'EPS régranulées, ciment et sable.

ESB
Lightweight Blocks Division



C'est la gamme de blocs légers pour maçonnerie développée par Edilteco avec Easy and SmartBlock®, la plus complète du marché en variété d'épaisseurs et de masses volumiques. En EPS et ciment, en six densités, ils sont parfaits en zones sismiques et se découpent sur chantier, ce qui réduit chutes et gaspillages.

LA DURABILITÉ APPLIQUÉE **AUX MATÉRIAUX**

Edilteco oriente sa **Recherche et Développement** vers des solutions toujours plus performantes sur le plan technique et à l'impact environnemental réduit. L'entreprise s'attache notamment à :

RÉDUIRE

les émissions de CO_2 et la consommation d'énergie sur le cycle de vie des produits ;

OPTIMISER

la consommation d'eau lors du malaxage ;

AUGMENTER

l'usage de matières premières éco-compatibles et/ou recyclées ;

DÉVELOPPER

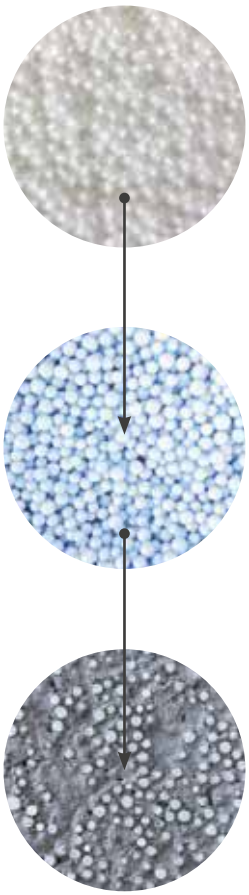
des formulations à faible risque pour la santé des opérateurs, en cohérence avec les objectifs de protection et de sécurité sur chantier.

La stratégie de développement produit prévoit, pour de nombreuses lignes, l'utilisation de **matériaux écologiques** (issus de déchets de production ou biodégradables) et l'approvisionnement en **matières premières produites avec des technologies à plus faible empreinte carbone.**

Edilteco collabore aussi avec des partenaires internationaux, leaders des matériaux innovants pour le bâtiment. Tous les partenariats d'Edilteco reposent notamment sur le respect et la préservation de la planète. Pour les systèmes d'isolation acoustique, les produits disposent de **Déclarations Environnementales de Produit (EPD)**, qui indiquent aussi la part de contenu recyclé.

EXPANSION DES BILLES DE POLYSTYRÈNE ET **ADDITIVATION** À L'E.I.A. (Edilteco Insulating Additive)

La technologie propriétaire d'Edilteco permet d'obtenir un matériau léger, adapté à de nombreuses solutions de chantier, à l'impact environnemental limité et aux performances stables dans le temps.



EXPANSION

Les billes de polystyrène sont expansées par simple vapeur d'eau, à une température d'environ 100 °C, à l'intérieur de l'expanseur. Sous l'effet de la vaporisation de l'agent d'expansion, les billes augmentent leur volume jusqu'à 20–50 fois par rapport au volume initial.

ADDITIVATION À L'E.I.A.

L'additif E.I.A. (Edilteco Insulating Additive), écologique et biodégradable, est produit en interne et ne contient aucun composant chimique de synthèse, uniquement des substances d'origine naturelle. Appliqué aux billes de polystyrène, il garantit la formation de mélanges parfaitement homogènes, en évitant le phénomène de remontée en surface. En raison de la différence de poids spécifique, le mélange direct d'EPS et de ciment serait en effet instable et sujet à la ségrégation ; l'utilisation de l'E.I.A. permet de surmonter efficacement cette difficulté.

UTILISATION DANS LES MÉLANGES

Les billes de polystyrène permettent de réduire significativement la densité des mélanges tout en les rendant moins sensibles à l'absorption d'eau. Cette caractéristique contribue à améliorer la résistance et la durabilité des matériaux dans le temps.

Les additifs Edilteco permettent de formuler des mortiers légers et ultra-légers en réduisant significativement la teneur en ciment. Les bénéfices environnementaux des mortiers allégés se mesurent sur plusieurs plans : les formulations à faible teneur en liant donnent, pour une même palette, un rendement d'environ 3 m^3 de produit fini, contre environ 1 m^3 pour une palette de mortier prémélangé traditionnel.
Ce rendement volumique supérieur réduit le nombre de transports nécessaires pour un même volume mis en œuvre sur chantier, ce qui diminue le nombre de camions en circulation et les émissions de CO_2 liées à la logistique. Par ailleurs, les performances d'isolation thermique des mortiers allégés contribuent à réduire les besoins énergétiques du bâtiment pour atteindre le confort intérieur, avec un effet supplémentaire de maîtrise des consommations et des émissions en phase d'utilisation.

DES DÉCHETS AUX RESSOURCES, **LA GAMME GREEN**

Les billes d'EPS issues de déchets d'EPS sélectionnés sont « régranulées » pour être réutilisées. La régranulation de l'EPS se déroule en deux grandes étapes. D'abord, les déchets de production sont soigneusement triés, en ne retenant que les matériaux valorisables constitués d'EPS à cellules fermées. Ensuite, ils sont régénérés par un procédé contrôlé qui sépare les billes une à une sans les casser, en préservant leur structure et leurs propriétés techniques.

Le résultat est un **EPS régénéré** qui conserve les mêmes caractéristiques que le matériau vierge, notamment sa non-absorption, et peut donc être réutilisé pour réaliser des mortiers et des matériaux performants, durables et stables dans le temps.

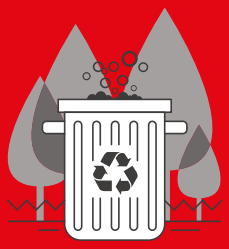
Cette approche permet de récupérer un matériau de qualité, en réduisant les déchets et l'impact environnemental sans compromettre les performances finales.

Edilteco est consciente de l'importance de préserver notre planète et d'agir de manière durable.

Avec **Politerm® R**, le Groupe est en mesure de contribuer activement à cet objectif sans compromettre la qualité et la résistance des constructions.

Dans ce contexte, début 2024, Edilteco a amélioré le produit **BETOPRONTO**, une chape légère prête à l'emploi destinée à recevoir des revêtements de sol. La grande nouveauté et l'amélioration proviennent de la réutilisation des déchets décrite précédemment : les billes de polystyrène vierge ont été remplacées par des billes de polystyrène régénéré, issues des déchets de production du Groupe lui-même. Cette innovation allie performances techniques et réduction de l'impact environnemental.

EPS 2.0 + ISOLATION **- POLLUTION**



PLUS DE RÉEMPLOI
Les déchets d'EPS sont récupérés, plus rien ne sera gaspillé !



MOINS DE CONSOMMATION
Des emballages conçus pour une plus grande contenance et un meilleur remplissage des camions, afin de réduire la pollution liée aux transports.



PRÉSERVATION DE LA PLANÈTE
Un engagement concret dans la recherche et la conception de produits durables.
Objectif : les économies d'énergie.

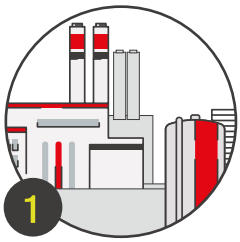
DOMAINES D'UTILISATION

Couches intermédiaires et de remplissage
Éléments constructifs et structurels
Chapes monocouches
Toitures
Terrasses et balcons
Revêtements routiers

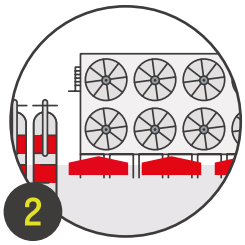
BÉTON
À ÉMISSIONS RÉDUITES DE CO_2

Edilteco est le distributeur exclusif pour l'Italie, la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et Malte de la technologie **CarbonCure**, développée par l'entreprise canadienne du même nom. Cette technologie permet de réutiliser le CO_2 résiduel issu d'autres procédés industriels, en l'injectant dans le béton lors de la phase de malaxage.

Ce procédé permet de réduire les émissions de dioxyde de carbone associées à la production du béton, avec une **économie moyenne comprise entre 15 et 21 kg de CO_2 par m^3 de béton**.



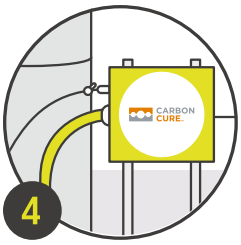
La technologie CarbonCure est installée dans une centrale à béton.



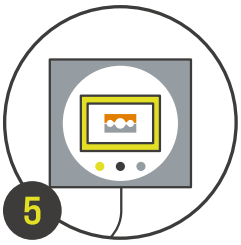
Le dioxyde de carbone (CO_2) gazeux provient principalement de procédés industriels.



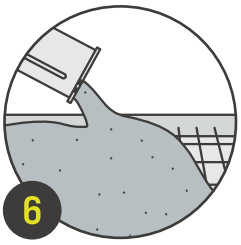
Le CO_2 gazeux purifié est injecté et stocké dans des réservoirs à l'état liquide.



Le système d'injection CarbonCure injecte avec précision le CO_2 dans le mélange de béton.



Le dosage du CO_2 est contrôlé par une interface simple intégrée au logiciel de gestion de la centrale.

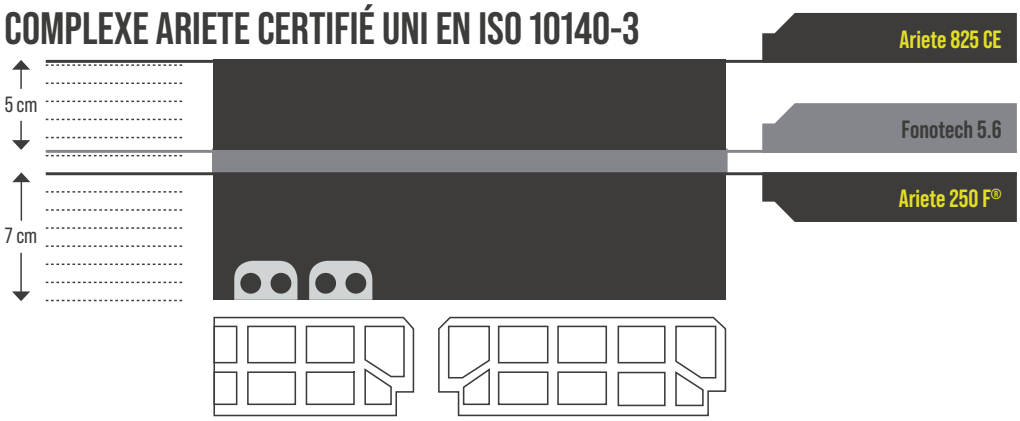


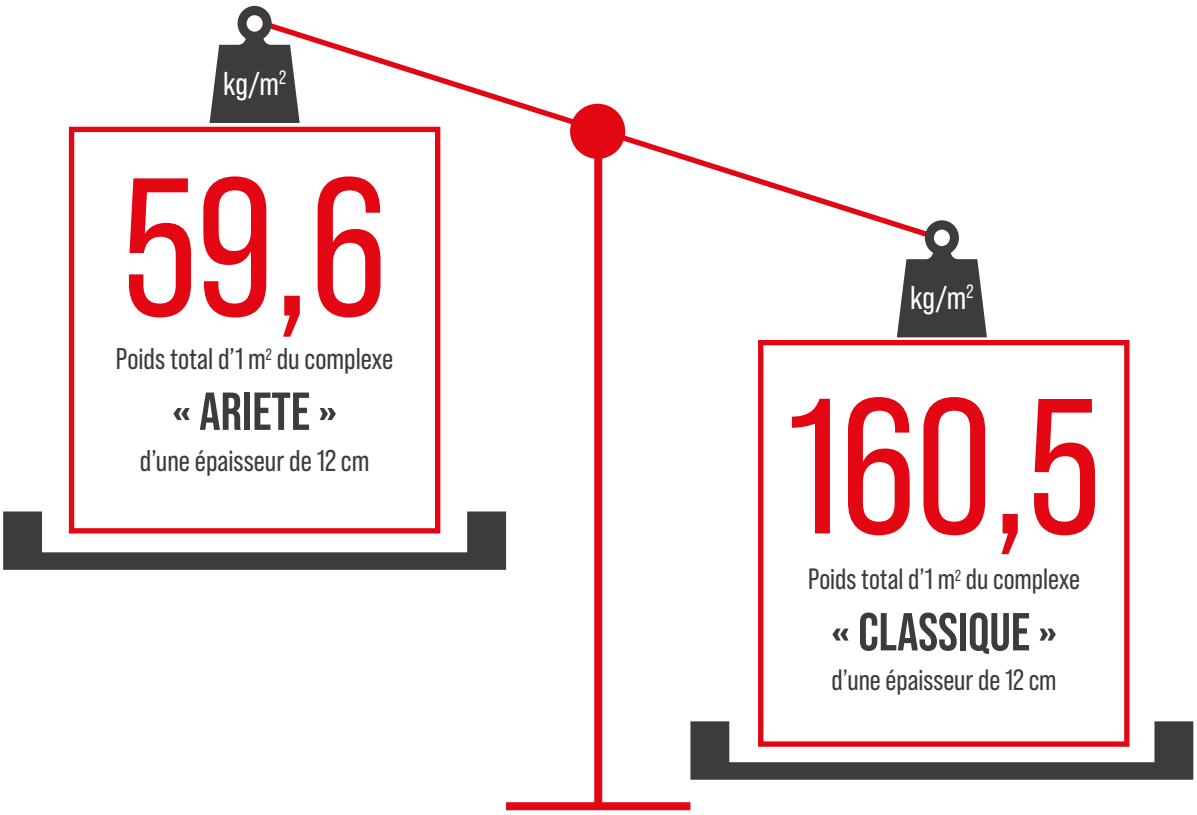
Une fois injecté, le CO_2 réagit avec le ciment pour former un minéral qui est incorporé de manière permanente dans le béton.

COMBIEN PÈSE
UN SOL ?

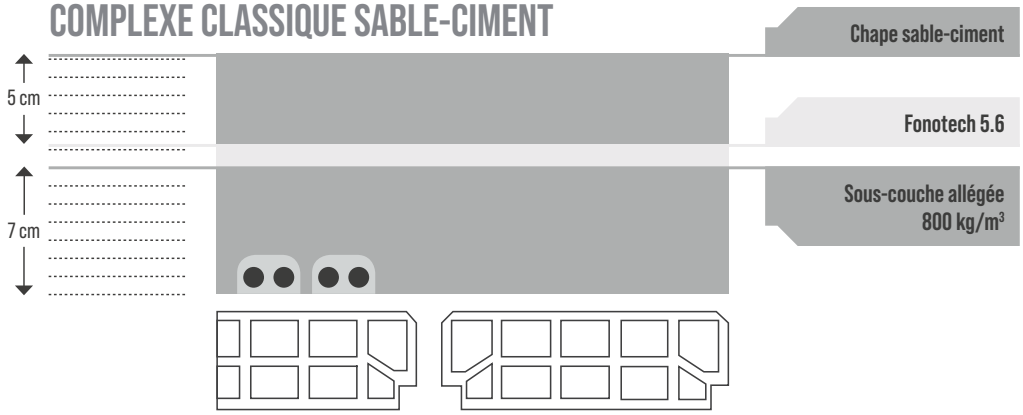
Par rapport à un complexe de sol classique sable+ciment, **le complexe Ariete d'Edilteco garantit une réduction de poids de 62,9 %,** ce qui se traduit par une économie importante de matières premières.

COMPLEXE ARIETE CERTIFIÉ UNI EN ISO 10140-3





COMPLEXE CLASSIQUE SABLE-CIMENT



NOUVEAUTÉ 2024

CHAPE XXa® Acoustique

De nouveaux produits alliant performances techniques, qualité et durabilité rejoignent le catalogue Edilteco. Parmi eux, la chape **CHAPE XXa® Acoustique** illustre l'engagement d'Edilteco en faveur d'une construction durable, grâce à une formulation légère qui réduit l'empreinte carbone et intègre des granulats recyclés issus de pneumatiques. Le produit contribue au bien-être et à la qualité de vie des occupants grâce à ses performances acoustiques élevées et à ses très faibles émissions de polluants dans l'air intérieur (classe A+) ; certifié CE et conforme aux normes de sécurité, il incarne une solution écoconçue qui allie confort, innovation et responsabilité environnementale.



CHAPE OliMIXX® Green

La **CHAPE OliMIXX® Green** est un autre exemple concret d'économie circulaire : elle valorise les noyaux d'olive issus de l'industrie oléicole pour produire cette chape innovante. Sa formulation écologique (49 % de granulats naturels recyclés) contribue à limiter l'empreinte carbone et à alléger la structure d'environ 55 %, tout en offrant des propriétés d'isolation thermique et acoustique durables.



EDIL-Voutain+ UP 15 et EDIL-Moulé UP 19

Edilteco France élargit également sa gamme d'entrevous avec deux nouveaux produits : **EDIL-Voutain+ UP 15 et EDIL-Moulé UP 19**, certifiés par le CSTB. Ces produits se distinguent par leurs performances thermiques, supérieures aux exigences de la RE2020. Ils répondent aux attentes des professionnels à la recherche de solutions d'isolation à haute efficacité énergétique. Conçus pour les planchers sur vide sanitaire, ils limitent efficacement les déperditions thermiques et améliorent la performance énergétique des bâtiments. En reconnaissance de cette excellence, Edilteco a reçu le **Trophée Batinfo [1] 2024** dans la catégorie « Étanchéité et isolation », qui récompense ces deux produits innovants.



[1] Les Trophées Batinfo (ou Batinfo Innovation Trophies) sont un concours organisé par le portail professionnel Batinfo, consacré au secteur du bâtiment et de la construction, dans le but de valoriser et de récompenser les innovations de l'année en matière de produits, matériaux, logiciels, services et solutions techniques pour le BTP (bâtiment et travaux publics).

[CERTIFICATIONS DE PRODUIT]

ITALIE



Tous les sites d'Edilteco sont certifiés **ISO 9001**, certification régulièrement renouvelée dans le respect de toutes les révisions et mises à jour intégrées, dans une logique de garantie de la qualité et d'amélioration continue du Groupe. En 2024, Ecoterm S.r.l. a obtenu la certification **ISO 14001**, confirmant l'engagement du site en faveur d'une gestion environnementale rigoureuse et structurée.

Cette démarche d'amélioration continue se traduit par des produits conformes aux exigences réglementaires et souvent alignés par anticipation sur les standards technologiques émergents, comme en attestent les certifications obtenues au fil du temps.

Les produits Edilteco **respectent les Critères Environnementaux Minimaux (CAM)**, qui fixent les exigences environnementales pour chaque étape du processus d'achat. Ces critères aident à choisir la solution de conception, le produit ou le service le plus performant sur le plan environnemental tout au long du cycle de vie, en tenant compte de l'offre disponible sur le marché.

En collaboration avec l'organisme allemand GSH, Edilteco **certifie périodiquement les performances d'isolation thermique de ses mortiers**, obtenant depuis de nombreuses années la certification selon la norme EU ISO 16025-1. Une large gamme de produits atteint en effet des valeurs d'isolation thermique toujours plus performantes.

Edilteco dispose d'une large gamme de **produits certifiés selon le protocole « Plastica Seconda Vita »** de l'IPPR (ISTITUTO PER LA PROMOZIONE DELLE PLASTICHE DA RICICLO). L'organisme de certification IIP a attesté que les mortiers Edilteco à base d'EPS, obtenus à partir de matériaux recyclés issus de filières de valorisation certifiées, respectent pleinement les exigences CAM en vigueur. Toujours conformément au décret sur les CAM du bâtiment, l'organisme « ICMQ » a certifié le contenu recyclé des panneaux d'isolation par l'extérieur de la ligne Edil-Therm® ; Edilteco garantit ainsi le respect des Critères Environnementaux Minimaux imposés par la loi également pour la ligne ECAP®.



FRANCE



La société française maintient actif et à jour le **DTA (Document Technique d'Application)** délivré par le CSTB pour le système ETICS (Isolation Thermique par l'Extérieur, ITE), obtenu en 2022 pour le système d'isolation thermique par l'extérieur EDIL-Therm® Minéral. Ce système se compose d'une fine couche d'enduit de base à liant hydraulique, armée d'un treillis en fibre de verre, appliquée directement sur des panneaux en laine de roche. **EDIL-Therm® Minéral** est conçu pour l'isolation thermique des bâtiments ou utilisé pour la réparation et la protection de façades dégradées, tout en offrant une résistance élevée au feu. La mise à jour de 2024 intègre les dernières avancées techniques et les évolutions du marché afin de garantir des performances toujours meilleures.

En 2023, la société française a obtenu la **certification ACERMI** pour le Polystyrène TH32, destiné à l'isolation thermique par l'extérieur dans les systèmes ETICS. En 2024, Edilteco a fait évoluer cette certification afin d'aligner le produit aux évolutions réglementaires thermique des façades sur le marché français. L'ensemble permet de réduire les épaisseurs tout en conservant des performances thermiques élevées.

Enfin, en 2024, la gamme Edilteco pour planchers a été développée avec l'introduction des certifications **UP19** et **UP23**. Ces certifications, relatives aux produits EDIL-Moulé et EDIL-Voutain+, garantissent performance et fiabilité et suivent l'évolution des réglementations sur l'isolation des planchers sur le marché français.

BELGIQUE



La société belge dispose de la **certification de produit PEB - Performance Énergétique des Bâtiments** dans le domaine de la construction. Il s'agit d'un processus d'évaluation qui atteste la performance énergétique d'un bâtiment. Cette certification vise à garantir que les bâtiments respectent certains standards d'efficacité énergétique, contribuant ainsi à la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO_2.





CHAÎNE DE VALEUR



La **chaîne de valeur** désigne l'ensemble des activités opérationnelles, de la sélection des matières premières jusqu'à la distribution du produit ou du service au client final, par lesquelles l'entreprise crée de la valeur. L'analyser dans son ensemble permet de comprendre comment les différentes étapes opérationnelles sont interconnectées et quels impacts économiques, environnementaux et sociaux peuvent en découler. Cette approche permet en outre d'identifier et d'**examiner les acteurs qui interviennent aux différentes étapes**, afin de déterminer les axes d'amélioration, les risques et les opportunités tout au long du cycle des activités de l'entreprise. Edilteco exporte son savoir-faire technologique et applicatif dans le monde entier, avec des entreprises nationales et internationales qui partagent ses valeurs de qualité et d'innovation.

Grâce à un **réseau de partenaires** sélectionnés, l'entreprise diffuse son expérience et ses compétences par :

PRODUCTIONS LOCALES SOUS LICENCE

qui permettent de valoriser les spécificités des marchés de référence ;

TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE ET FOURNITURE DE COMPOSANTS DÉDIÉS

afin de garantir des standards techniques homogènes et des performances élevées ;

UN SUPPORT TECHNIQUE ET COMMERCIAL CONTINU

de la phase de production jusqu'à la mise en œuvre sur chantier ;

DÉVELOPPER

des formulations à faible risque pour la santé des opérateurs, en cohérence avec les objectifs de protection et de sécurité sur chantier.

Edilteco s'engage à collaborer avec des partenaires attentifs à la qualité, au confort d'habitation et à la durabilité, avec lesquels il est possible de construire de la valeur.

LA PHASE **D'APPROVISIONNEMENT** ET LES **FOURNISSEURS**

Élément stratégique pour le Groupe, le processus d'approvisionnement en matériaux et en services, ainsi que la sélection et la gestion des fournisseurs, suivent des procédures claires visant à prévenir les conflits d'intérêts et à consolider des relations de confiance durables.
Afin de garantir un processus de construction durable, Edilteco promeut un **approvisionnement responsable**, visant à réduire les gaspillages, à valoriser les ressources et à assurer la plus haute qualité des matériaux utilisés tout au long de la filière, en adoptant des critères et des outils destinés à :

PROMOUVOIR l'usage efficace des ressources et la réduction du gaspillage ;

ENCOURAGER substitution, conservation, recyclage et réemploi des matériaux ;

VALORISER les fournisseurs qui partagent une approche responsable et orientée vers l'amélioration continue.

Le système d'évaluation des fournisseurs intègre l'historique des performances et la présence de certifications qualité. Les principaux critères de sélection comprennent :

LA QUALITÉ DU PRODUIT

LES DÉLAIS DE LIVRAISON

LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

LE SYSTÈME DE CERTIFICATION ISO 9001

Les évaluations sont mises à jour périodiquement afin de suivre les éventuelles **non-conformités** et de favoriser l'**amélioration continue** du produit et des processus.

PROCESSUS LIÉS À L'APPROVISIONNEMENT

Les besoins de production sont gérés selon des modèles **« make to stock »** et **« make to order »**, fondés sur la consommation maîtrisée de matières premières et de semi-finis dans les processus de production.
Lorsque le système ERP ou le suivi Kanban détecte un niveau de stock inférieur au seuil prévu, le Service Achats émet une commande auprès de fournisseurs qualifiés, sélectionnés au moyen de listes ou d'offres dédiées. À la réception des marchandises, des contrôles de conformité portent sur les caractéristiques, les quantités et l'aspect visuel des marchandises. Chaque produit est identifié par des lots et des codes-barres uniques, qui en garantissent la traçabilité complète à toutes les étapes, de l'entrée en entrepôt jusqu'à la sortie finale. Le matériel est ensuite stocké selon sa catégorie de marchandise, avec une cartographie précise des emplacements dans les entrepôts Edilteco, afin d'assurer ordre, sécurité et efficacité logistique.

CARACTÉRISTIQUES **DES FOURNISSEURS**

En 2024, le Groupe comptait au total **828** fournisseurs, répartis entre les sites comme le montre le graphique suivant :



361
ITALIE



399
FRANCE

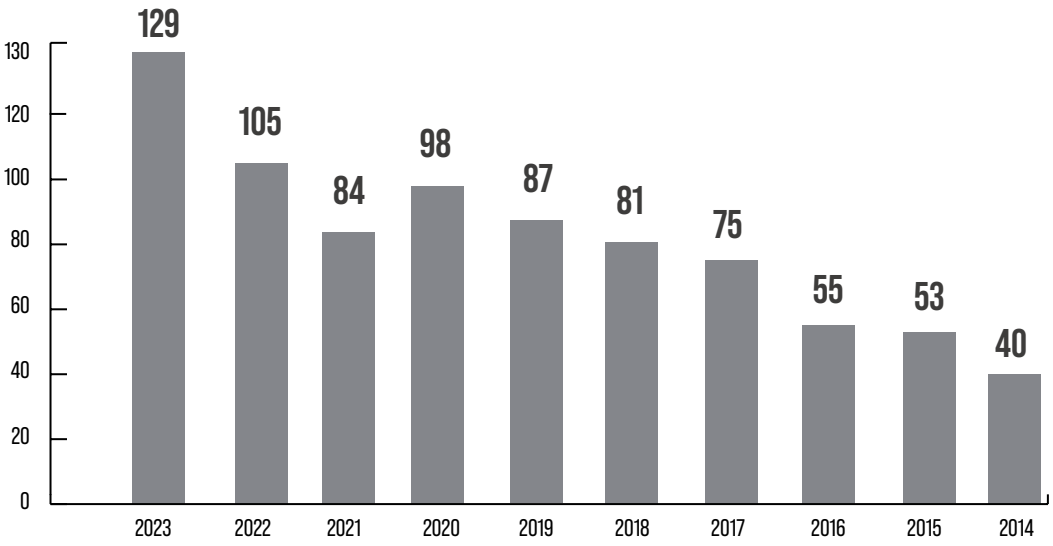


68
BELGIQUE

Globalement, les matières premières achetées par Edilteco en 2024 ont été conformes aux standards de qualité prévus, ce qui confirme la fiabilité des fournisseurs historiques et la solidité des nouvelles collaborations. Les conditions de paiement, désormais stabilisées à 30/60 jours pour certains partenaires stratégiques, traduisent une confiance mutuelle accrue et des relations commerciales consolidées.

Le nombre de **fournisseurs qualifiés**, conformément aux exigences du système qualité ISO 9001, a légèrement augmenté grâce à la recherche continue de nouveaux partenaires. Après essais techniques et échantillonnages, les nouveaux fournisseurs ont été intégrés au système d'approvisionnement comme fournisseurs qualifiés, ce qui a permis de diversifier les sources et de réduire la dépendance à des interlocuteurs uniques. Cette approche a renforcé le pouvoir de négociation de l'entreprise et s'est révélée particulièrement stratégique pour la vente d'installations de production à l'étranger.

FOURNISSEURS **QUALIFIÉS**

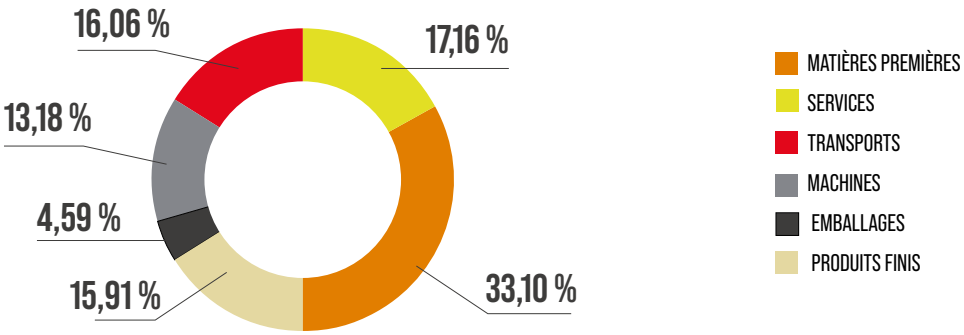




APPROVISIONNEMENT **ITALIE**

En 2024, les sites italiens ont réparti leurs dépenses d'approvisionnement entre plusieurs catégories. La part la plus élevée concerne les **Matières premières**, avec une dépense totale de 33,10 %, suivies des **Services** avec 17,16 % et des **Transports** avec 16,06 %.

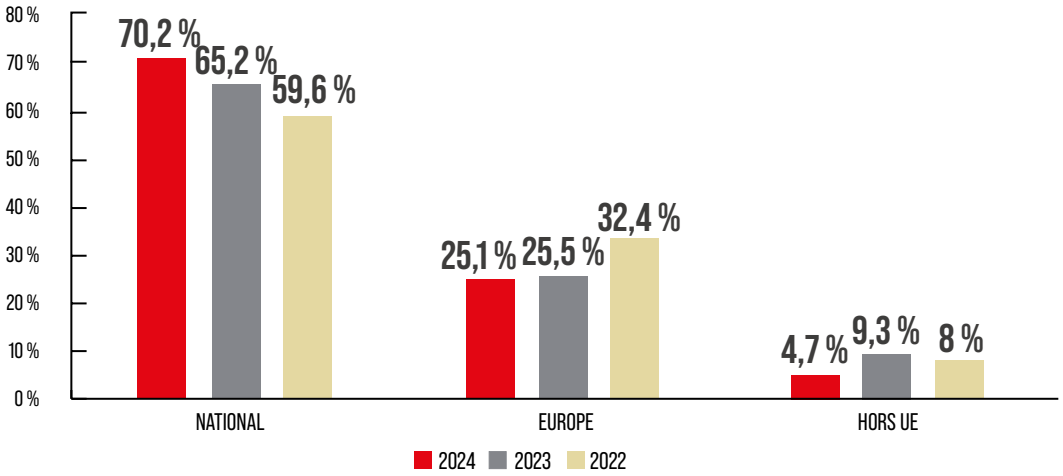
POURCENTAGE DES **DÉPENSES PAR MACRO-ZONE**



En 2024 également, les dépenses d'approvisionnement des sites italiens sont principalement destinées aux **fournisseurs nationaux** et atteignent **70,22 % du montant total**, en hausse par rapport aux années précédentes. La part des dépenses liées aux approvisionnements européens reste stable par rapport à 2023, tandis que les approvisionnements en provenance de pays hors d'Europe diminuent.

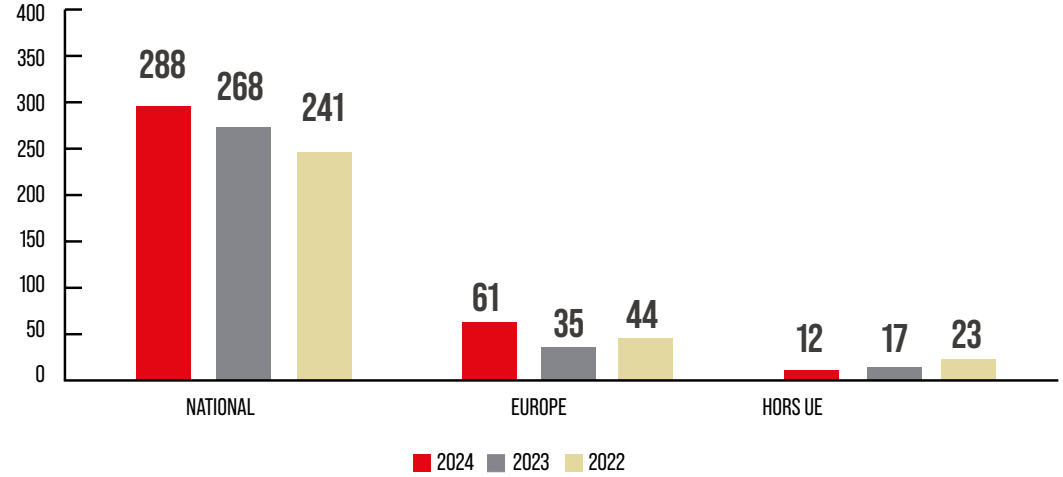


DÉPENSES D'APPROVISIONNEMENT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



En 2024, pour les sites italiens, 80 % des fournisseurs (288 entités) sont basés en Italie, un choix qui valorise le tissu économique local et réduit l'impact environnemental des transports.

FOURNISSEURS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

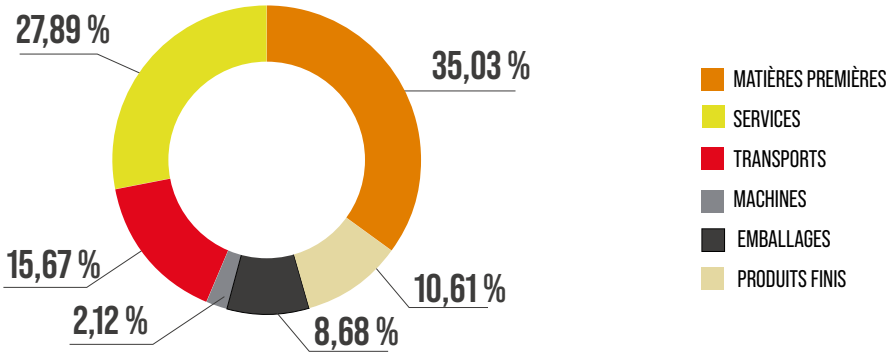




APPROVISIONNEMENT **FRANCE**

À l'instar des sites italiens, les sociétés françaises enregistrent elles aussi leurs dépenses les plus élevées pour l'approvisionnement en **Matières premières**, qui représentent environ 35,03 % en 2024. En France, la procédure d'approvisionnement suit les mêmes lignes directrices qu'en Italie et en Belgique, avec quelques étapes supplémentaires. Les besoins sont identifiés au moyen du logiciel de gestion ou de tableaux Excel, selon le type de demande. Des demandes d'achat sont ensuite émises et des appels d'offres sont lancés afin d'obtenir les conditions économiques les plus avantageuses. Une fois la commande envoyée, le fournisseur fixe la date de livraison et, à la réception des marchandises, le service logistique effectue des contrôles quantitatifs et qualitatifs pour garantir l'intégrité du produit.

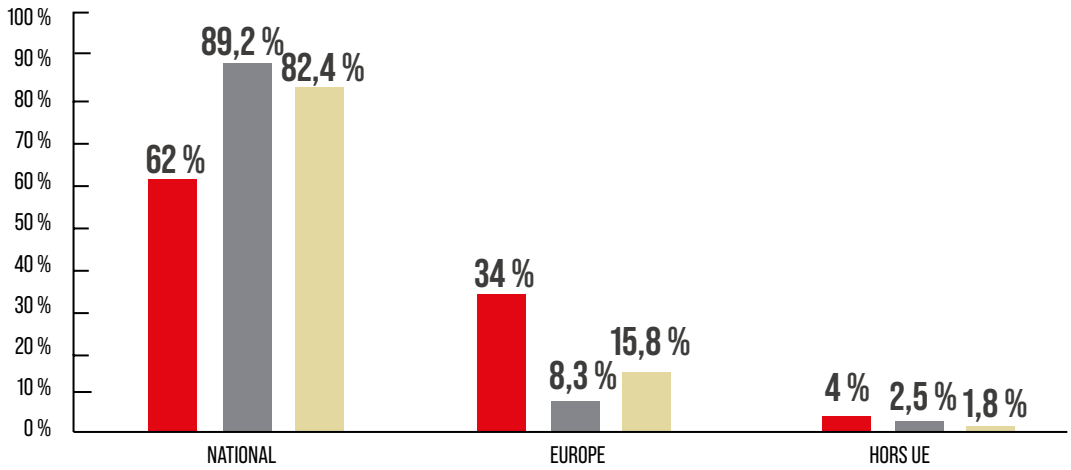
POURCENTAGE DES **DÉPENSES PAR MACRO-ZONE**



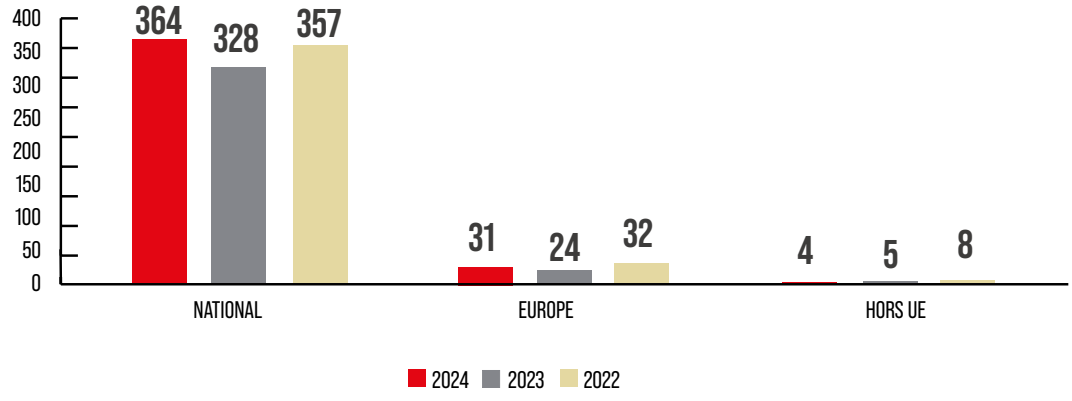
Les dépenses d'approvisionnement des sites français ont évolué en sens inverse par rapport aux autres sites du Groupe. Dans ce cas, l'approvisionnement national a diminué, tant en termes de dépenses que de nombre de fournisseurs basés en France, tandis que la part des dépenses à l'étranger et le nombre de fournisseurs européens et hors Europe ont augmenté.



DÉPENSES D'APPROVISIONNEMENT
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



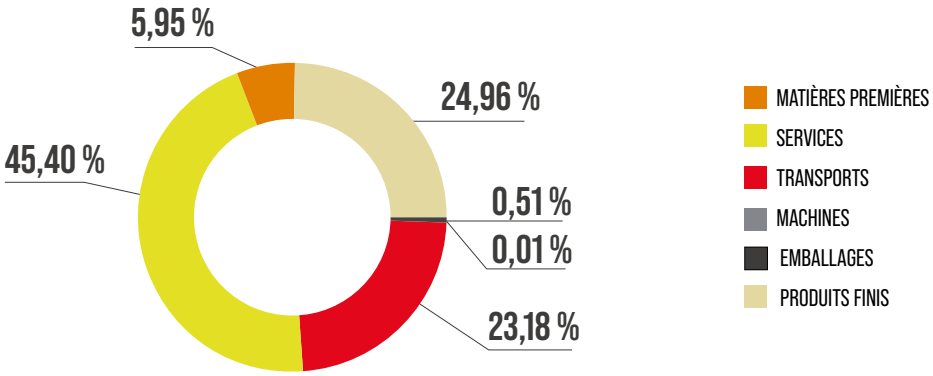
FOURNISSEURS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



APPROVISIONNEMENT **BELGIQUE**

Sur les sites d'Edilteco en Belgique, l'approvisionnement le plus important en termes de dépenses concerne les **Services** (45,4 %), suivis des **Produits finis** (24,96 %) et des **Transports** (23,18 %).

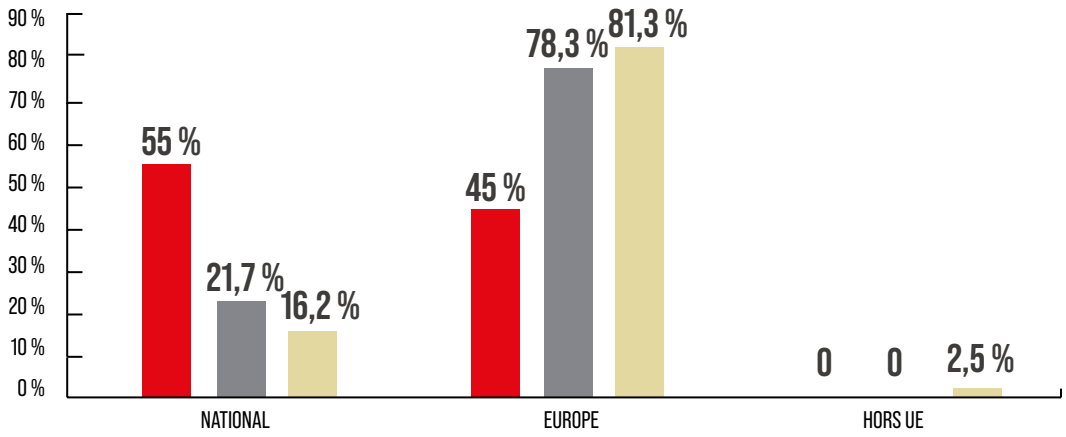
POURCENTAGE DES **DÉPENSES PAR MACRO-ZONE**



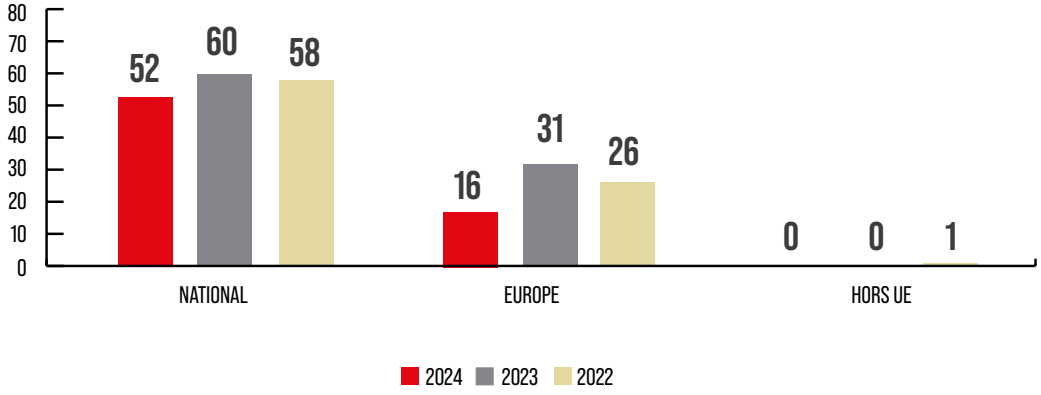
Sur les sites d'Edilteco en Belgique, l'approvisionnement a nettement évolué sur les trois années présentées. Depuis 2023, il n'y a plus de fournisseurs hors d'Europe ; la part des approvisionnements nationaux a fortement augmenté, passant de 21,7 % en 2023 à 55 % en 2024. Parallèlement, les dépenses auprès de fournisseurs européens ont baissé d'environ trente points entre 2023 et 2024, de même que le nombre de fournisseurs basés hors de Belgique.



DÉPENSES D'APPROVISIONNEMENT
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



FOURNISSEURS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



LES **CLIENTS**

Les principaux clients d'Edilteco Group sont les **revendeurs et distributeurs de matériaux de construction** en Italie, en France, au Benelux et au Canada. Ceux-ci approvisionnent à leur tour des applicateurs spécialisés et des entreprises de construction, qui utilisent les produits sur les chantiers. Les clients directs du Groupe comprennent aussi les **centrales à béton**.

En ce qui concerne la production d'Ecoterm, la clientèle est principalement constituée d'**industries des secteurs de la céramique** (sols et revêtements) et du verre.

Enfin, pour la vente de savoir-faire technologique à l'étranger, Edilteco s'adresse surtout à des industriels souhaitant élargir et diversifier leur offre : entreprises déjà actives dans les mortiers prémélangés pour le bâtiment ou transformateurs de polystyrène pour le bâtiment ou l'emballage. Edilteco leur propose une offre intégrée de transfert de technologie, comprenant connaissances techniques et de production, matériaux, machines, certifications des produits et licence d'utilisation de la marque. Cette formule permet aux partenaires étrangers de produire localement les matériaux innovants d'Edilteco, selon les spécifications et processus définis par l'entreprise et sous sa marque.

La fin de vie des produits Edilteco coïncide généralement avec la fin de vie du bâtiment : les matériaux sont donc éliminés selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, qui peut varier d'un pays à l'autre. Edilteco ne gère ni ne contrôle les phases de démolition et d'élimination et n'en supporte pas les coûts opérationnels.



GESTION DES RÉCLAMATIONS ET DES **NON-CONFORMITÉS**

Les réclamations des clients sont gérées selon une procédure structurée qui prévoit la transmission formelle du signalement par le service commercial, par communication écrite. Chaque réclamation comprend des informations précises sur la non-conformité constatée, sur le client et sur le produit concerné. Le service Qualité fournit rapidement au service commercial un retour technique sur la cause potentielle du problème constaté par le client. Une fois la non-conformité identifiée, le service commercial met en œuvre des **actions immédiates pour contenir ou résoudre le problème.** Au terme de l'analyse des causes de la réclamation, des actions correctives sont définies et mises en œuvre afin d'éviter que l'événement ne se reproduise.
En 2024, les sites italiens ont reçu 26 réclamations ; parmi celles-ci, 23 ont été confirmées comme fondées et représentent au total 0,23 % du chiffre d'affaires. Sur les sites français, 144 réclamations ont été reçues, dont seulement 31 fondées, avec une incidence globale sur le chiffre d'affaires de 0,66 %. Aucune réclamation n'a en revanche été reçue sur le site belge.

ÉTIQUETAGE ET INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

Les procédures d'Edilteco Group en matière d'étiquetage et d'information sur les produits prévoient la communication d'informations sur le **contenu des produits**, avec une attention particulière à la présence de substances susceptibles de générer des impacts environnementaux ou sociaux. Ces informations comprennent en outre des indications **sur l'utilisation sûre des produits et sur les modalités d'élimination en fin de vie**, ainsi que sur les impacts environnementaux ou sociaux potentiels liés à cette élimination. Les procédures s'appliquent à l'ensemble de la gamme de produits concernés commercialisés par le Groupe. Aucun cas de non-conformité lié à la communication et au marketing ou à la violation de la vie privée des clients n'a été enregistré au cours de la période de reporting.





3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

LES RESSOURCES HUMAINES



Edilteco promeut un environnement de travail fondé sur le respect, l'inclusion et la valorisation des compétences ; elle garantit l'égalité des chances et lutte contre toute forme de discrimination. Une attention particulière est portée à la formation continue, à la clarté des rôles et des responsabilités et à la possibilité de concilier vie professionnelle et vie personnelle.
L'entreprise s'engage également à protéger la santé et la sécurité des personnes, en prévenant les risques et en maintenant des standards élevés dans les lieux de travail. Ces principes sont partagés à travers le dialogue, la communication et l'implication des personnes et des parties prenantes.

[LES COLLABORATEURS]

Le Groupe peut compter sur le travail de **111 personnes**, 33 femmes (30 %) et 78 hommes (70 %) ; **108 sont salariés** et **3 sont stagiaires** (2 hommes et 1 femme). Un salarié en situation de handicap.

	2024	2023	2022
COLLABORATEURS	111	120	121
FEMMES	33 (30 %)	31 (26 %)	34 (28 %)
HOMMES	78 (70 %)	89 (74 %)	87 (72 %)

EMPLOYÉS

Les **sites français** du Groupe concentrent le plus grand nombre de salariés, avec **66 salariés**. Viennent ensuite les **sites italiens**, qui comptent **40 salariés**, tandis que la **Belgique** compte **2 salariés**.
La répartition globale par genre reflète la composition des effectifs : les femmes représentent 30 % du total et les hommes les 70 % restants. Les sites italiens présentent toutefois une parfaite parité, avec 20 femmes et 20 hommes.
En ce qui concerne les catégories professionnelles, le Groupe compte 22 cadres, dont 23 % de femmes. Parmi les 49 employés, 25 sont des femmes, soit un peu plus de la moitié de la catégorie. La population ouvrière est en revanche presque exclusivement masculine, avec 2 femmes.

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE	TOTAL	FEMMES	HOMMES
CADRES	22	5	17
EMPLOYÉS	49	25	24
OUVRIERS	37	2	35
TOTAL	108	32	76

La tranche d'âge la plus représentée dans l'entreprise est celle des 30-50 ans, qui regroupe près de 55 % de l'ensemble des salariés. Ce chiffre témoigne d'une présence significative de personnes disposant d'une bonne expérience professionnelle et encore pleinement engagées dans la phase centrale de leur vie active.

TRANCHE D'ÂGE	<30 ANS	30-50 ANS	>50 ANS	TOTAL
FEMMES	3	19	10	32
HOMMES	11	40	25	76
TOTAL	14	59	35	108

La nationalité majoritaire des salariés est française, suivie de l'italienne. D'autres nationalités sont représentées, dans une bien moindre mesure, toutes en contrat à durée indéterminée.

NATIONALITÉ	2024	2023	2022
ITALIE	35 %	36 %	26 %
FRANCE	57 %	55 %	64 %
BELGIQUE	3 %	3 %	2 %
UKRAINE	1 %	1 %	2 %
MAROC	1 %	2 %	2 %
ESPAGNE	1 %	-	-
TUNISIE	2 %	1 %	1 %
SÉNÉGAL	-	1 %	2 %
BRÉSIL	-	1 %	1 %

Le contrat à durée indéterminée est la forme contractuelle prédominante et concerne 96 % des salariés ; les 4 % restants sont embauchés en contrat à durée déterminée ou en apprentissage.

TYPE DE CONTRAT	TOTAL	FEMMES	HOMMES
DURÉE INDÉTERMINÉE	104	30	**74**
DURÉE DÉTERMINÉE	2	1	**1**
APPRENTISSAGE	2	1	**1**
TOTAL	**108**	**32**	**76**

96 % des salariés ont un contrat à temps plein ; le temps partiel concerne les 4 % restants, tous des femmes.

TEMPS DE TRAVAIL	TOTAL	FEMMES	HOMMES
TEMPS PARTIEL	4	4	-
TEMPS PLEIN	104	28	**76**

CONVENTIONS COLLECTIVES

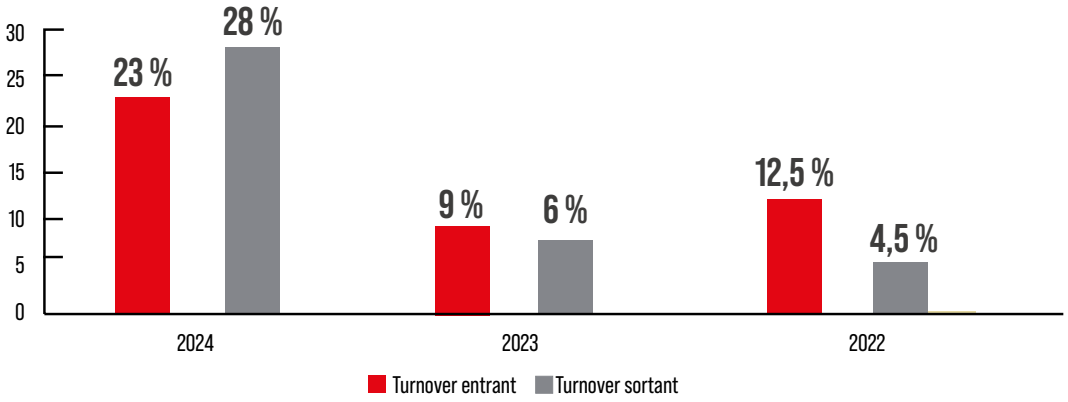
Trois conventions collectives nationales (CCNL) différentes s'appliquent aux salariés des sociétés italiennes : Chimie, Caoutchouc et Plastique, Industrie de la pierre, et Industrie du Ciment, de la Chaux et du Plâtre. Cette dernière est la plus répandue, puisqu'elle s'applique à 32 des 40 salariés.
En Belgique, conformément au système national de négociation collective, ce sont les Commissions Paritaires qui s'appliquent. Edilteco applique à ses deux salariés la CP 116 et la CP 207, relatives respectivement à la convention collective des ouvriers de l'industrie chimique et à la convention collective des employés de l'industrie chimique.
En France, le Groupe applique deux conventions collectives nationales différentes. Edilteco France applique la Convention collective nationale des salariés du négoce des matériaux de construction (IDCC 3216). Les autres sociétés françaises du Groupe – Edilteco SUD, PREFA, OUEST et SLM France – appliquent quant à elles la Convention collective des industries de carrières et matériaux de construction (IDCC 3249).

TURNOVER

En 2024, on a enregistré 26 embauches et 31 départs. Ces deux valeurs sont en nette hausse par rapport aux années précédentes, ce qui traduit une dynamique accrue d'entrées et de sorties du personnel.
En particulier, le turnover entrant est passé de 12,5 % en 2022 à 23 % en 2024, tandis que le turnover sortant est passé de 4,5 % à 28 % sur la même période.

EMBAUCHES ET DÉPARTS DES SALARIÉS	TOTAL	FEMMES	HOMMES
DÉPARTS	**31**	**8**	**23**
<30 ANS	6	2	4
30-50 ANS	18	5	13
>50 ANS	7	1	6
NOUVELLES EMBAUCHES	**26**	**6**	**20**
<30 ANS	13	2	11
30-50 ANS	10	4	6
>50 ANS	3	-	3

ÉVOLUTION DU TURNOVER



CONGÉ PARENTAL

En 2024, 3 salariées des sites italiens ont bénéficié d'un congé parental et ont toutes repris leur poste à l'issue de celui-ci.

ÉVALUATION DES PERFORMANCES

En France, il est d'usage d'organiser en fin d'année des entretiens individuels entre les salariés et leurs responsables, afin d'évaluer les performances atteintes, d'évaluer le niveau de motivation et les éventuels besoins de formation, et de définir les objectifs de l'année suivante.
En **2024**, au total, **9 salariés des sites italiens et belge** ont participé à des processus périodiques d'évaluation des performances. À ces activités s'ajoutent les entretiens individuels organisés chaque année par les Ressources Humaines, dans le but de comprendre les aspirations professionnelles des personnes, d'identifier les éventuels besoins de développement et de formation, de favoriser des parcours d'évolution personnalisés et de soutenir la motivation dans la durée.

SALARIÉS BÉNÉFICIANT D'UNE ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PERFORMANCES ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL - SITES ITALIENS ET BELGE	TOTAL	FEMMES	HOMMES
CADRES	4	1	3
EMPLOYÉS	4	1	3
OUVRIERS	1		1
TOTAL	9	2	7

[FORMATION]

Outre la formation obligatoire en matière de santé et de sécurité, Edilteco investit de manière significative dans la **formation générale et le développement des compétences professionnelles**, considérés comme des leviers stratégiques pour l'évolution des personnes et la compétitivité de l'entreprise. Au cours de la période considérée, de nombreuses actions de formation ont été réalisées, pour un total de **1.520 heures de formation non obligatoire**, soit **14 heures par personne**. Les thèmes abordés ont porté sur des aspects aussi bien spécifiques au secteur que transversaux : mises à jour produits, communication, durabilité, intelligence artificielle, langage inclusif et outils informatiques.

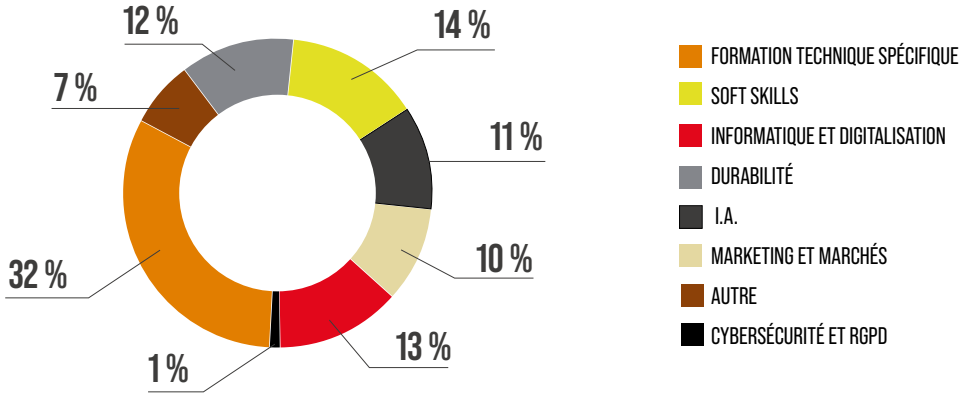


ITALIE

Les heures de formation non obligatoire dispensées aux salariés des sites italiens s'élèvent à **1.376**. La formation a concerné des ouvriers et des employés, pour un total de **34,4 heures** par personne.

THÈMES DE LA FORMATION	HEURES DE FORMATION
FORMATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUE	446,5
SOFT SKILLS	187,5
INFORMATIQUE ET DIGITALISATION	179,5
DURABILITÉ	167,5
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	159,5
MARKETING ET MARCHÉS	132,3
CYBERSÉCURITÉ ET VIE PRIVÉE	11
AUTRE	92
TOTAL	1.376

THÈMES DE FORMATION





FRANCE

Les heures de formation non obligatoire dispensées aux salariés des sites français s'élèvent à **140**. La formation a principalement porté sur des thèmes techniques liés à la gestion de la comptabilité et à l'utilisation des logiciels de gestion ; elle a donc concerné exclusivement les employés. La moyenne des heures de formation par personne des sociétés françaises s'élève à **2,12 heures**.

THÈMES DE LA FORMATION	HEURES DE FORMATION
COMPTABILITÉ – RAPPROCHEMENT BANCAIRE	21
ENREGISTREMENT DES ÉCRITURES COMPTABLES ET UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	28
LOGICIEL SAGE FRP1000	42
GESTION DE LA TVA	21
MODULE ERP – INTERROGATION DU SYSTÈME D'INFORMATION	28
TOTAL	140



BELGIQUE

La formation non obligatoire a concerné **1 salarié**, pour un total de **4 heures de formation** à l'utilisation de la CMR.



AVANTAGES SOCIAUX ET BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

Edilteco favorise le bien-être de ses salariés à travers des initiatives sociales destinées à favoriser un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et à soutenir la motivation et la qualité de l'environnement de travail.
Parmi les services proposés, les salariés des sites italiens peuvent bénéficier de la **livraison de leurs colis personnels directement sur le lieu de travail** et d'une bonne flexibilité des horaires d'arrivée et de départ, afin de favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Le télétravail a été mis en place pour une salariée, la plus éloignée du lieu de travail.
Edilteco s'attache depuis toujours à créer des moments de convivialité pour ses salariés et, en 2024 également, des dîners et des événements ont été organisés ; en particulier, une rencontre réunissant toutes les filiales du Groupe a été organisée afin de favoriser la connaissance entre collègues et de renforcer la culture d'entreprise et la collaboration interne.
Comme le veut désormais la tradition, en 2024 également, **les 10 ans d'ancienneté d'un salarié ont été célébrés ;** en signe de gratitude, un stylo Mont Blanc personnalisé lui a été offert.





SANTÉ ET SÉCURITÉ



Chez Edilteco, la santé et la sécurité au travail sont gérées comme un **système d'entreprise unique**, fondé sur des **standards et principes communs** et **décliné en procédures et sous-systèmes locaux**, pour garantir la pleine conformité aux réglementations nationales des pays où le Groupe opère. Sans avoir adopté de système de management de la santé et de la sécurité structuré, Edilteco respecte toutes les réglementations en vigueur dans chaque pays où elle est présente.

En Italie, la référence réglementaire en santé et sécurité est le **D. Lgs 81/2008** et le document de référence, mis à jour en 2024, est le **Document d'Évaluation des Risques (DVR)**. La gestion de la santé et de la sécurité s'appuie aussi sur le Système de Management de la Qualité conforme à la **ISO 9001**, qui structure processus, responsabilités et contrôles internes. En 2024, des évaluations des risques liés au bruit, aux vibrations et aux poussières ont été réalisées sur les sites italiens.

Tous les **sites français** disposent du **DUERP** (Document unique d'évaluation des risques professionnels), document par lequel l'employeur identifie, évalue et consigne l'ensemble des risques professionnels auxquels les salariés peuvent être exposés, et qui sert de base pour définir et planifier les mesures de prévention.

En Belgique, une **visite de l'organisme de protection du bien-être des travailleurs IDEWE** est effectuée tous les deux ans ; elle identifie des actions d'amélioration potentielles, ensuite mises en œuvre par l'entreprise. L'audit IDEWE 2024 s'est conclu positivement, sans prescriptions critiques. Sur le site belge, la mise en conformité de l'installation électrique s'est poursuivie et est toujours en cours de finalisation. Des contrôles et des actions d'amélioration ont également été réalisés sur certains équipements de sécurité : en particulier, la procédure de vérification et de remplacement des extincteurs a été engagée, conformément à la réglementation. En soutien à la prévention, des étiquettes de signalisation de sécurité ont été apposées, la zone de stationnement à l'intérieur de l'usine a été délimitée et un contrôle périodique des escabeaux mis à disposition des agents de maintenance des structures et des installations a été mis en place.

L'entreprise a choisi volontairement, pour la société Ecoterm, d'opérer sous le régime de l'AIA (Autorisation Environnementale Intégrée). Il s'agit d'un cadre d'autorisation qui prévoit des exigences plus strictes et un niveau de contrôle plus rigoureux de la part des autorités compétentes. Ce choix renforce la maîtrise des aspects environnementaux liés aux activités de l'entreprise et contribue à une gestion structurée des impacts potentiels, en cohérence avec l'approche de prévention et d'amélioration continue.

Pour l'organisation de la prévention, **les fonctions clés prévues par la réglementation sont formellement désignées**, notamment le RSPP (responsable prévention et protection), le médecin du travail et les équipiers d'urgence. La formation et l'information des travailleurs restent un pilier du système : le personnel est formé aux risques spécifiques, au bon usage des équipements et des EPI (équipements de protection individuelle) et aux procédures de sécurité. Les risques sont gérés par des évaluations périodiques et des contrôles programmés. Les mesures de sécurité comprennent des interventions techniques et organisationnelles, des équipements conformes et, si besoin, des dispositifs de sécurité.

Pour les activités confiées à des tiers, le contrôle est assuré selon les modalités prévues par le système de management, afin de garantir la cohérence et la maîtrise également pour les travaux externalisés. Les signalements de danger sont effectués directement par les travailleurs et leurs représentants auprès des responsables de fonction et de la Direction de l'entreprise.

Le rôle du RLS (représentant des travailleurs pour la sécurité) garantit un échange efficace entre les fonctions opérationnelles et la Direction. **Les travailleurs sont consultés et associés aux décisions de santé et sécurité, notamment lors de réunions périodiques avec les acteurs de la prévention** (SPP, RSPP, RLS et Direction). En cas d'accident ou de presque-accident, l'entreprise analyse et gère l'événement selon les procédures internes, intégrées au système de gestion des non-conformités et de la « bonne conduite » prévue par le règlement intérieur. Les constats et résultats sont partagés avec le RSPP (par exemple lors de la réunion annuelle santé et sécurité), afin de favoriser l'amélioration continue.

Outre la surveillance médicale réglementaire assurée par le médecin du travail (qui vérifie l'aptitude au poste), l'entreprise confirme en 2024 l'accès à une **complémentaire santé pour les salariés des sites italiens**, via des fonds dédiés (Unisalute et Faschim). La confidentialité des informations médicales des travailleurs est protégée selon les règles applicables : elles ne sont jamais utilisées à des fins discriminatoires ou pénalisantes.

En 2024, 9 accidents du travail ont été enregistrés, dont 1 grave, tous sur les sites français. Aucun décès n'est à déplorer. Les événements ont été gérés selon les procédures de l'entreprise, avec analyse des causes et définition d'éventuelles actions correctives et préventives.

[FORMATION SANTÉ ET SÉCURITÉ]

L'entreprise considère la formation en matière de santé et de sécurité comme un élément central de son engagement en faveur du bien-être des personnes et de la continuité et de la durabilité de ses activités. Il est en effet essentiel que tous les travailleurs, quel que soit leur poste, disposent des compétences nécessaires pour reconnaître les risques et les dangers présents sur les lieux de travail et adopter des comportements corrects et responsables.
La formation, dispensée en continu et mise à jour régulièrement, contribue à renforcer une **culture d'entreprise orientée vers la prévention et la protection**, en assurant le respect de la réglementation en vigueur et en favorisant le maintien d'un environnement de travail sûr. Les parcours de formation en santé et sécurité sont assurés par des formateurs externes qualifiés. En 2024, des formations spécifiques ont été réalisées sur les sites italiens et français ; le détail de la formation dispensée est présenté ci-après. Pour le site belge, aucune formation obligatoire du personnel n'a été nécessaire.

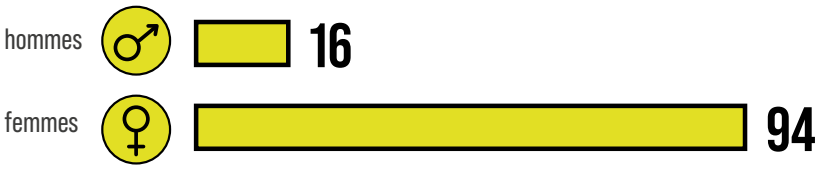


FORMATION ITALIE



Sur les sites italiens, **110 heures de formation obligatoire ont été dispensées** ; elles ont concerné aussi bien le personnel opérationnel que le personnel administratif et se répartissent comme suit :

TYPE DE FORMATION	PERSONNES CONCERNÉES	HEURES PAR PERSONNE	HEURES TOTALES	OBLIGATOIRE
SÉCURITÉ GÉNÉRALE	5	4	20	Oui
SÉCURITÉ SPÉCIFIQUE RISQUE FAIBLE	5	4	20	Oui
SÉCURITÉ SPÉCIFIQUE RISQUE ÉLEVÉ	1	12	12	Oui
RECYCLAGE ENCADRANT DE PROXIMITÉ	1	6	6	Oui
CHARIOTS ÉLÉVATEURS	1	12	12	Oui
CHARGEUSES FRONTALES	5	8	40	Oui
TOTAL DES HEURES DE FORMATION	110			





FORMATION FRANCE



Sur les sites français, **154 heures de formation obligatoire ont été dispensées,** réparties comme suit :

TYPE DE FORMATION	PERSONNES CONCERNÉES	HEURES PAR PERSONNE	HEURES TOTALES	OBLIGATOIRE
INSTALLATIONS/ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE – CHAUDIÈRES (EXPLOITATION SANS PRÉSENCE HUMAINE)	5	7	35	oui
HABILITATION ÉLECTRIQUE (B2–BR–BC ...)	1	14	14	oui
INCENDIE (ÉQUIPE DE PREMIERS SECOURS)	7	6	42	oui
FORMATION INITIALE – CHAUDIÈRE	4	14	56	oui
SÉCURITÉ DU SITE / PROCÉDURES (EX. SECOPRO-RECYCLAGE)	1	7	7	oui
TOTAL DES HEURES DE FORMATION	154			







LA VALEUR ÉCONOMIQUE



Le reclassement du compte de résultat consolidé selon l'approche de la **valeur partagée** permet de mieux analyser les effets économiques produits par la gestion de l'entreprise sur les principales catégories de parties prenantes.

La valeur économique générée par les activités d'une société est donc destinée à être répartie entre l'ensemble de ses parties prenantes afin de contribuer à leur bien-être : des salariés aux établissements de crédit, des administrations publiques à la communauté locale, sous forme de paiements, d'investissements et de dons.

Après deux années de recul, la **valeur économique générée** par le Groupe en 2024 augmente d'environ 27 % par rapport à l'année précédente, pour s'établir à **43 millions d'euros**.

La valeur distribuée à la **communauté**, comme l'année précédente, enregistre une nette hausse et atteint 29.506,00 euros, soit 0,07 % de la valeur totale générée.

VALEUR ÉCONOMIQUE DIRECTEMENT GÉNÉRÉE ET DISTRIBUÉE	2024		2023		2022	
	(€/1000)	POIDS (%)	(€/1000)	POIDS (%)	(€/1000)	POIDS (%)
PRODUITS	43.289,24 €		32.785,00 €		38.269,00 €	
TOTAL VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE	43.289,24 €	100 %	34.060,00 €	100 %	40.381,40 €	100 %
VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE						
COÛTS OPÉRATIONNELS	41.259,65 €	95,31 %	27.237,00 €	79,97 %	33.127,00 €	82,04 %
RÉMUNÉRATIONS	6.154,00 €	14,22 %	6.642,00 €	19,50 %	7.270,00 €	18,00 %
PAIEMENTS AUX APPORTEURS DE CAPITAUX	- €	0,00 %	368,00 €	1,08 %	474,40 €	1,17 %
PAIEMENTS À L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	202,69 €	0,47 %	284,00 €	0,83 %	1.095,20 €	2,71 %
INVESTISSEMENTS COMMUNAUTÉ	29,51 €	0,07 %	21,00 €	0,06 %	6,00 €	0,01 %
TOTAL VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE	47.645,85 €	110,06 %	34.552,00 €	101,44 %	41.972,60 €	103,94 %
VALEUR ÉCONOMIQUE CONSERVÉE						
TOTAL VALEUR ÉCONOMIQUE CONSERVÉE	-4.356,61 €	-10,06 %	-492,00 €	-1,44 %	-1.591,20 €	-3,94 %

Au cours de la période de reporting, Edilteco a reçu une **aide financière** d'institutions publiques pour un montant total de 81.723,00 euros, répartie comme suit :

40.000,00 EUROS

sous forme de subventions de la commune de San Felice sul Panaro

41.723,00 EUROS

à titre de contribution aux investissements et à la recherche et développement de la part du ministère italien des Entreprises et du Made in Italy

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION

L'année 2024 a été marquée par une nette contraction du marché de la construction, en Italie comme sur les principaux marchés européens. La fin progressive des effets positifs des aides à la rénovation énergétique, le coût toujours élevé de l'argent et le ralentissement de l'économie européenne ont réduit la demande et les investissements dans le bâtiment. Les marchés étrangers, notamment l'Allemagne, ont eux aussi connu une phase de faiblesse, et les tensions géopolitiques ont continué de peser sur le contexte économique. Dans ce contexte, le Groupe est resté très attentif à l'efficacité opérationnelle, à la fidélisation des clients et au développement de nouvelles opportunités commerciales, tout en continuant d'investir dans l'innovation, la qualité des produits et sa présence sur les marchés internationaux.

ANALYSE DES RISQUES FINANCIERS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

À l'échelle mondiale, les risques climatiques peuvent influer sur des variables macroéconomiques comme l'inflation, la croissance et la stabilité financière, avec des effets sur la valeur et le profil de risque des activités économiques. Il est donc important de considérer les répercussions possibles du changement climatique sur les opérations d'Edilteco et la continuité de ses activités.
Dans cette optique, une analyse des risques liés aux événements météorologiques extrêmes a été menée pour les sites italiens, en tenant compte d'événements tels que les crues, les inondations, les glissements de terrain et les séismes ; sur la base des résultats, une police d'assurance adaptée a été souscrite.
Outre les risques physiques énumérés ci-dessus, il existe également des risques liés à la transition vers une économie à moindre impact environnemental, liés en particulier à :

L'ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

aux niveaux national, européen et international, qui promeut l'efficacité énergétique des bâtiments (par exemple les CAM – Critères Environnementaux Minimaux)

UN POSSIBLE DURCISSEMENT RÉGLEMENTAIRE

concernant l'utilisation de matériaux tels que le ciment et les dérivés du pétrole ;

L'ATTENTION CROISSANTE DES CLIENTS

pour les produits et services à faible impact environnemental.

Pour gérer ces risques, Edilteco prévoit notamment d'impliquer la Recherche & Développement pour identifier des matières premières recyclées ou alternatives, d'assurer la disponibilité continue de produits performants, de publier ses performances extra-financières au moyen d'outils comme le Rapport de Durabilité (objectifs et impacts sur les thèmes ESG) et de réaliser des analyses de risques spécifiques.

STRATÉGIE FISCALE

Edilteco gère le risque fiscal en s'inspirant de l'honnêteté, de la rigueur et du plein respect des réglementations, dans le but de prévenir les infractions, de garantir la détermination et la liquidation correctes des impôts et d'adopter une approche transparente et collaborative.

La légalité et la conformité sont des principes centraux : l'entreprise respecte **les règles fiscales des pays où elle opère** et veille aux échéances et aux exigences des obligations déclaratives, en suivant en permanence les évolutions réglementaires. En cas d'incertitude d'interprétation, elle fait appel à des conseils externes et indépendants et, en cas de divergence avec les autorités, agit en toute transparence pour assurer une application correcte de la fiscalité, en préservant l'intérêt social et celui des actionnaires.

Edilteco refuse toute **planification fiscale agressive** et les opérations sans substance économique visant des avantages indus : chaque choix fiscal doit reposer sur des raisons économiques, organisationnelles ou de gestion valables. Dans ses **relations avec les autorités fiscales,** elle entretient un dialogue de bonne foi et de clarté, fournit des informations exactes et rapides et anticipe les éventuelles difficultés d'interprétation.





RESPONSABILITÉ SOCIALE



Le Groupe Edilteco adopte depuis toujours une approche éthique et attentive aux besoins des territoires dans lesquels il opère, en reconnaissant son rôle d'acteur responsable dans le développement de la communauté. Les investissements dans la communauté se concrétisent par des dons, des parrainages et des initiatives partagées avec de nombreuses parties prenantes locales, en se concentrant sur les domaines socio-sanitaire, scolaire et de la formation, culturel et de la promotion du territoire.

Dans de nombreux cas, ces initiatives impliquent directement les collaborateurs du Groupe, considérés comme le principal « pont » avec le territoire : la participation active des salariés devient ainsi une occasion de sensibilisation, de partage de valeurs et de renforcement du lien entre l'entreprise et la communauté locale. Dans certains cas, les salariés eux-mêmes ont en outre été soutenus par l'entreprise face à des besoins urgents et temporaires.

Cet engagement social a des racines profondes : depuis 2015, Edilteco adhère à l'Associazione per la RSI (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de Modène, qui réunit des entreprises de nature et de taille diverses, unies par les valeurs de durabilité et de responsabilité envers le territoire.

Dans ce contexte, le Groupe fait de l'objectif 17 de l'Agenda 2030, consacré aux partenariats pour la réalisation de tous les autres Objectifs de Développement Durable, sa référence prioritaire, qui se traduit par un engagement constant à construire des alliances et des collaborations au bénéfice de la communauté dans laquelle il opère.

ENGAGEMENT ENVERS LE **TERRITOIRE ET LA COMMUNAUTÉ LOCALE**

Sur le territoire de San Felice sul Panaro, Edilteco joue un rôle actif dans le soutien à la communauté, au travers de contributions ciblées. En 2024, le Groupe a fait un don à la **crèche municipale** et a soutenu la traditionnelle **Foire de San Felice** par un parrainage. À cette occasion, un dîner d'entreprise ouvert aux salariés et à leurs familles a également été organisé, auquel ont participé 18 collaborateurs.

La même année, le Groupe a soutenu le projet d'inclusion sociale de l'atelier de couture solidaire **Manigolde**, promu avec l'Associazione per la RSI, en contribuant à la réalisation du **Re-fashion Show** et à la collecte de fonds associée. Ce soutien a permis de financer des initiatives destinées à des femmes en situation de fragilité et de contribuer à l'achat de machines à coudre pour l'atelier de couture créé à la prison de Modène, en faveur de leur future réinsertion professionnelle.

Au cours de la période de reporting, Edilteco a également soutenu le **Rotaract Club Strada dei Castelli,** association de jeunes du Rotary International qui promeut la participation active des jeunes à la vie de la communauté, en soutenant le développement de projets locaux et le renforcement de compétences utiles également sur le plan professionnel, notamment le leadership, la communication et les compétences relationnelles. Ce montant a été destiné en particulier à l'événement organisé le 13 avril 2024 au Château de Levizzano, à l'occasion de l'Assemblée de District. Cet événement à but non lucratif a reversé l'intégralité de ses recettes à deux associations locales : **TuttoSiMuove ONLUS et Moninga ONLUS**.

Edilteco a par ailleurs adhéré au **Consortium forestier « Mutina Arborea »**, structure à but non lucratif créée au sein de l'Associazione per la RSI. Grâce à cette adhésion, le Groupe contribue à des projets de reforestation urbaine diffuse et périurbaine, dans le but d'améliorer la qualité de l'air, d'atténuer les effets du changement climatique et de favoriser le bien-être physique et psychologique des personnes grâce à un lien avec la nature.

Enfin, comme les années précédentes, Edilteco France a soutenu la **réalisation du calendrier Des Petits Fouque**, qui depuis 20 ans collecte des fonds pour aider des enfants en situation de handicap, atteints de maladies rares ou confrontés à d'autres situations de grande difficulté. Par ailleurs, les sites assurent la promotion du **calendrier des Sapeurs-Pompiers** dont l'objectif principal est de collecter des fonds pour soutenir les sapeurs-pompiers locaux, en finançant l'achat d'équipements spécialisés, la formation continue et d'autres besoins essentiels.

ACTIVITÉS DE **BÉNÉVOLAT**

Edilteco a offert à ses salariés la possibilité de participer aux maraudes qui viennent en aide aux personnes sans domicile dans la ville de Modène. Cette activité, appelée **« Progetto Invisibili »** et coordonnée par l'association Porta Aperta, mobilise de nombreux bénévoles qui, deux fois par semaine, distribuent nourriture, vêtements et produits de première nécessité aux personnes en situation de grande précarité. L'initiative ne se limite pas à l'aide matérielle : son objectif principal est de créer une relation d'écoute et de confiance avec les personnes qui vivent dans la rue, en analysant leurs besoins et en facilitant, lorsque c'est possible, la mise en relation avec les organismes et les services sociaux du territoire.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU **BIEN-ÊTRE, DE LA SENSIBILISATION** ET DE L'IMPLICATION DES **PERSONNES**

En 2024, le Groupe Edilteco a promu plusieurs initiatives visant à renforcer le bien-être, la participation et la sensibilisation des salariés, en associant moments conviviaux, sensibilisation et attention à la durabilité.
Pour promouvoir des comportements responsables au quotidien, un **concours estival** consacré à la gourde de l'entreprise a été lancé : chaque salarié était invité à partager une photo de sa gourde en vacances ou en voyage. L'initiative a favorisé les échanges informels entre collègues et contribué à diffuser un esprit de communauté et une culture attentive aux comportements durables dans la vie de tous les jours.
Sur les sites français, des **barbecues d'entreprise** ont été organisés pour célébrer l'été, conçus comme des moments de convivialité et de team building.





En juillet 2024, Edilteco a parrainé une soirée à thème, offrant à ses salariés la possibilité de participer à un moment convivial consacré à la sociabilité et à la culture. Comme pour la plupart des initiatives du groupe, une dimension solidaire était également présente : l'intégralité des recettes a été reversée à l'association **« Aut Aut » de Modène**, qui accompagne les familles de personnes autistes.



Dans le cadre de son soutien aux campagnes de sensibilisation à la santé et à la recherche scientifique, le site français a promu en octobre l'initiative **« Octobre Rose »**, en invitant les salariés à porter un badge ou un vêtement rose en signe de soutien à la lutte contre le cancer du sein.
En novembre, Edilteco a également participé à **« Movember »** : les salariés des différents sites ont arboré une moustache symbolique pour soutenir la prévention et la recherche sur les cancers de la prostate et des testicules, ainsi que pour sensibiliser aux questions de santé mentale masculine.



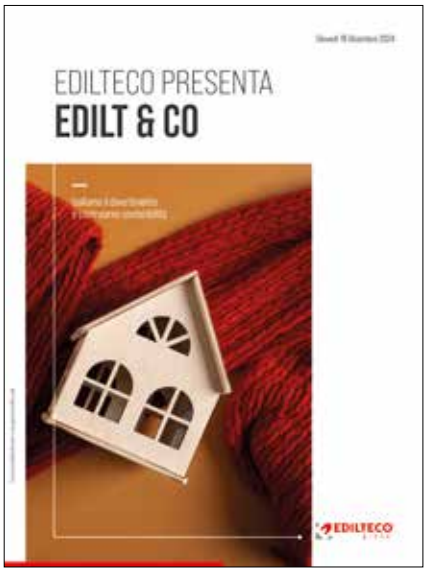


À l'occasion de l'**apéritif de Noël** 2024, le site italien a organisé, en plus du traditionnel buffet de Noël, une loterie interne permettant d'offrir aux salariés, par tirage au sort, des objets artisanaux réalisés par des personnes en situation de fragilité, associant ainsi le moment de fête à un geste de solidarité.

IMPLICATION ENTRE **LES FILIALES ET ENGAGEMENT DU PERSONNEL**

En 2024, une **rencontre d'entreprise consacrée à la découverte mutuelle et à la participation interne des différentes filiales du Groupe Edilteco** a été organisée. Promu par le Groupe Durabilité & Ressources Humaines, cet événement a permis aux salariés de mieux connaître les rôles, les activités et les spécificités opérationnelles des principales entités internationales du Groupe (Edilteco France, Edilteco Benelux, Edilteco Canada, Ecoterm et ESB Rosacometta), contribuant à renforcer la culture d'entreprise et la collaboration interne. L'initiative s'est conclue par un jeu-concours, au cours duquel les participants ont répondu à un quiz portant sur les anecdotes évoquées lors des présentations. Les gagnants ont reçu des cadeaux écoresponsables, conformément à l'engagement du groupe en faveur de pratiques durables.





À l'occasion du Championnat d'Europe de football masculin 2024, le site français a conçu **« Mon petit prono »**, un jeu de pronostics avec lots ouvert à tous les salariés du Groupe. L'initiative s'est révélée efficace pour stimuler une saine compétition, favoriser l'implication et renforcer le sentiment d'appartenance, en contribuant à rapprocher les différents sites européens.

Enfin, en 2024, le premier numéro du **journal interne « EDIL & CO »** a été publié : un outil de communication interne consacré au partage des principales initiatives réalisées, des nouveautés de l'entreprise et de l'actualité du contexte externe et du secteur. Le journal favorise l'implication active de tous les salariés et s'enrichit de contenus légers et personnalisés, comme l'« ediloroscope », conçus pour stimuler l'engagement et le sentiment d'appartenance à la communauté de l'entreprise.

SOUTIEN À L'ORIENTATION ET À LA **CROISSANCE DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS**

En 2024, Edilteco a proposé à ses salariés le projet **« Ti Oriento »**, promu par Confindustria Emilia Area Centro. Cette initiative propose un service d'orientation destiné aux salariés dont les enfants fréquentent le collège ou le lycée et s'apprêtent à choisir leur parcours de formation et/ou professionnel. Le projet se déroule sous forme d'entretiens individuels, au cours desquels sont présentées les principales options scolaires, les débouchés professionnels possibles et les tendances du marché du travail, afin d'aider les familles à accompagner leurs enfants vers des décisions éclairées pour l'avenir.

Pour approfondir davantage le thème de l'orientation, l'ensemble du personnel a également été invité à participer à la journée portes ouvertes du **Liceo STEAM International de Carpi**, afin de mieux faire connaître les parcours innovants dans les domaines scientifique, technologique, artistique et managérial.

La même année, le Groupe a soutenu le projet **« Unici e Basta »** de la Fondazione Futuro ETS, un projet éducatif destiné aux écoles qui promeut l'acceptation de soi et la valorisation des différences. L'initiative s'appuie sur le Mobile Filmmaking : ce sont les élèves eux-mêmes qui, avec leur smartphone, racontent à la première personne un parcours vécu dans une classe d'un lycée de Modène. Le projet vise à promouvoir un dialogue plus ouvert et plus conscient sur le thème de la diversité en milieu scolaire.





Sur le site français, l'**implication des écoles** et des nouvelles générations s'est traduite par des visites scolaires des usines Edilteco et des témoignages directs sur le terrain, offrant aux élèves l'occasion de découvrir de près le monde de l'entreprise.

Le 7 mai, dans le cadre du **Festival de la Durabilité**, Edilteco a impliqué des élèves de collèges et de lycées de Modène dans une activité pédagogique consacrée à la compréhension des enjeux mondiaux liés au changement climatique. L'atelier a notamment souligné l'importance d'investir dans la construction durable, domaine dans lequel Edilteco poursuit son engagement à travers la production de matériaux écologiques et de solutions capables d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



Le Groupe Edilteco adopte une approche fondée sur l'utilisation responsable des ressources naturelles et sur la réduction de son impact environnemental. L'engagement en faveur d'une amélioration continue des performances environnementales se traduit par des actions ciblées d'efficacité énergétique et par l'optimisation des processus de production, dans le but de réduire les consommations et les émissions. Cette attention à la durabilité se retrouve également dans les produits développés et commercialisés par le Groupe : des solutions conçues pour garantir une isolation thermique et acoustique élevée et une meilleure protection contre l'incendie.

Grâce à ces caractéristiques, les produits Edilteco contribuent concrètement à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, en diminuant les consommations de chauffage et de climatisation et en réduisant par conséquent les émissions de CO_2 et d'autres gaz à effet de serre.

Pour la troisième année consécutive, Edilteco France a participé au salon **« Solutions Bas-Carbone »** à Paris, événement consacré à la présentation de solutions pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments et des territoires.

Le salon aborde les thématiques liées à la réglementation environnementale, à la rénovation énergétique et à l'aménagement durable, et réunit acteurs publics, entreprises et collectivités autour de la transition énergétique et de la rénovation durable. Edilteco y participe activement à travers des ateliers et des conférences.

CONSOMMATIONS

Edilteco accorde une attention particulière à la gestion responsable des ressources utilisées pour fabriquer ses produits. C'est pourquoi elle suit régulièrement ses consommations d'électricité, de gaz naturel et d'eau et en présente l'évolution sur un horizon de trois ans, afin d'en évaluer la tendance globale.

ÉLECTRICITÉ

En 2024 également, Edilteco a réduit sa consommation d'électricité, qui s'établit à **2.040,5 MWh.**

ÉLECTRICITÉ [MWh]	ITALIE	FRANCE	BELGIQUE	TOTAL MWh
2022	628,2	2.042,9	65,4	**2.736,5**
2023	599,0	1.478,9	59,5	**2.137,4**
2024	503,0	1.498,0	39,5	**2.040,5**

Sur la période 2022-2024, le Groupe a enregistré une baisse constante de sa consommation d'électricité, passée de 2.736,5 MWh en 2022 à 2.040,5 MWh en 2024, soit une **baisse globale de 25 %**. Ce résultat positif est le fruit des différentes actions d'efficacité énergétique et de sensibilisation du personnel aux économies d'énergie menées par le Groupe au fil des années.

Parmi les principales initiatives figure l'audit énergétique des sites italiens (2022), suivi de travaux de réduction, d'optimisation et d'automatisation des systèmes d'éclairage, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments. Parallèlement, grâce aux actions de sensibilisation, une gestion plus attentive du chauffage et de la climatisation a été encouragée, en limitant leur utilisation lorsqu'elle n'était pas strictement nécessaire, et de bonnes pratiques comme l'extinction des appareils électriques non utilisés ont été diffusées. En outre, des procédures ont été définies pour mieux gérer l'alimentation électrique de plusieurs installations de production, afin d'éviter les consommations inutiles et d'améliorer le contrôle global des charges.



Pour le site belge, l'année 2024 marque un changement par rapport aux années précédentes : le mix énergétique communiqué par le fournisseur Octa+ est passé de 100 % de sources renouvelables à un mix composé à 38,07 % de nucléaire et à 61,93 % d'énergie fossile. Sur les sites français, le mix énergétique est en revanche composé majoritairement d'énergie nucléaire (86,5 %), suivie d'une part de sources renouvelables (4,7 %) et d'énergie d'origine fossile, conformément à la structure du système énergétique national français.



ITALIE

Renouvelable (65 %), non renouvelable (35 %)



FRANCE

Nucléaire (86,5 %), renouvelable (4,7 %) et fossile (8,8 %)



BELGIQUE

Nucléaire (38,07 %), fossile (61,93 %)



EAU

L'utilisation de l'eau est surtout liée aux **processus industriels du Groupe** : l'eau sert à la fois d'**additif** dans la formulation des produits et à la **production de vapeur** pour l'expansion des matériaux commercialisés. Tous les besoins en eau sont couverts par le réseau d'eau potable. L'eau utilisée pour les processus de production, c'est-à-dire la part d'eau consommée, correspond à la quantité d'eau prélevée à ces fins, sans aucun gaspillage. La quantité d'eau utilisée à des fins sanitaires représente une part résiduelle des consommations. Le pic de consommation d'eau de l'année 2022 est dû aux travaux de reconstruction après le séisme des sites italiens d'Edilteco.

EAU [m³]	ITALIE	FRANCE	BELGIQUE	TOTAL
2022	3.278	22.070	156	**25.504**
2023	2.502	11.409	173	**14.084**
2024	1.378	11.195	181	**12.754**



COMBUSTIBLES

L'utilisation de combustibles est liée au **chauffage des locaux**, assuré au gaz naturel, et à l'alimentation de la **flotte de l'entreprise**. Le parc de véhicules du Groupe se compose de 35 véhicules diesel (plus un engin à godet diesel), d'une voiture essence et de deux hybrides. Sur les 20 chariots élévateurs, 8 sont électriques et 12 au gaz. On compte également 5 transpalettes électriques, 4 gerbeurs et 6 autres engins de chantier électriques.

En 2024, la consommation totale de gaz naturel, qui s'établit à **274.398 Sm³**, a encore diminué, avec une **baisse de 55 %** par rapport à 2022.

La consommation de carburant de la flotte de l'entreprise a diminué au fil des années et s'établit en 2024 à **59.538 litres de gasoil** et **0 litre d'essence**.

GAZ NATUREL [Sm³]	ITALIE	FRANCE[1]	BELGIQUE	TOTAL
2022	63.304	546.749	9.875	**619.928**
2023	70.149	364.747	9.106	**444.002**
2024	61.867	206.092	6.439	**274.398**

GASOIL (l)	ITALIE	FRANCE	BELGIQUE	TOTAL
2022	13.497	54.451	1.858	**69.806**
2023	12.800	51.600	1.600	**66.000**
2024	6.600	50.038	2.900	**59.538**

ESSENCE (l)	ITALIE	FRANCE	BELGIQUE	TOTAL
2022	1.377	0	0	**1.377**
2023	0	0	256	**256**
2024	0	0	0	**0**

[1] La consommation, initialement communiquée dans des unités différentes (kWh et tonnes), a été convertie en Sm³ (mètres cubes standard) pour garantir homogénéité et comparabilité, au moyen d'estimations fondées sur des facteurs de conversion reconnus (source : Snam).

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2024, la consommation totale d'énergie s'est élevée à 2.040.514 kWh pour un chiffre d'affaires total de 43.289.240,00 euros. L'intensité énergétique s'établit à 0,05 kWh/€. La baisse des consommations totales et l'amélioration de l'intensité énergétique par rapport à 2023 sont des signaux positifs qui confirment une **meilleure efficacité énergétique du Groupe**.

ANNÉE	CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ (kWh)	C. A. (€)	INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE (kWh/€)
2022	2.736.511	38.269.000	0,07
2023	2.137.549	34.060.000	0,06
2024	2.040.514	43.289.240	0,05

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Edilteco a calculé ses émissions directes et indirectes au niveau du Groupe (Scope 1 et Scope 2) selon les lignes directrices du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol).

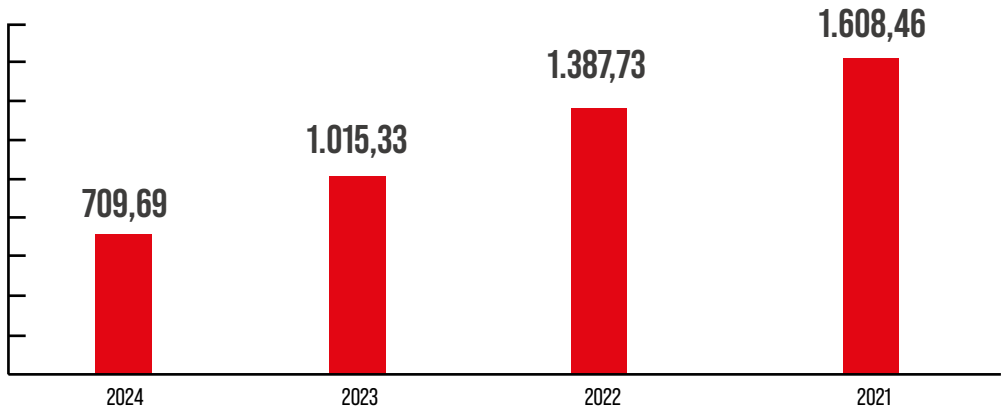
Émissions de Scope 1

Les émissions directes de Scope 1 d'Edilteco proviennent surtout de la combustion de gaz naturel pour le chauffage et les processus de production, et du carburant des véhicules de l'entreprise.

ÉMISSIONS 2024 DE SCOPE 1 [T CO_2E]	ITALIE	BELGIQUE	FRANCE	GROUPE
Combustion stationnaire	124,71	12,98	415,42	553,11
Combustion mobile	17,35	7,63	131,6	156,58
Total	**142,06**	**20,61**	**547,02**	**709,69**

ÉMISSIONS DE SCOPE 1 [T CO_2E]	2024	2023	2022
Combustion stationnaire	446,02	841,41	1.174,81
Combustion mobile	263,94	173,92	212,92
Total	709,69	1.015,33	1.387,73

Évolution des émissions de Scope 1 [t CO_2e]



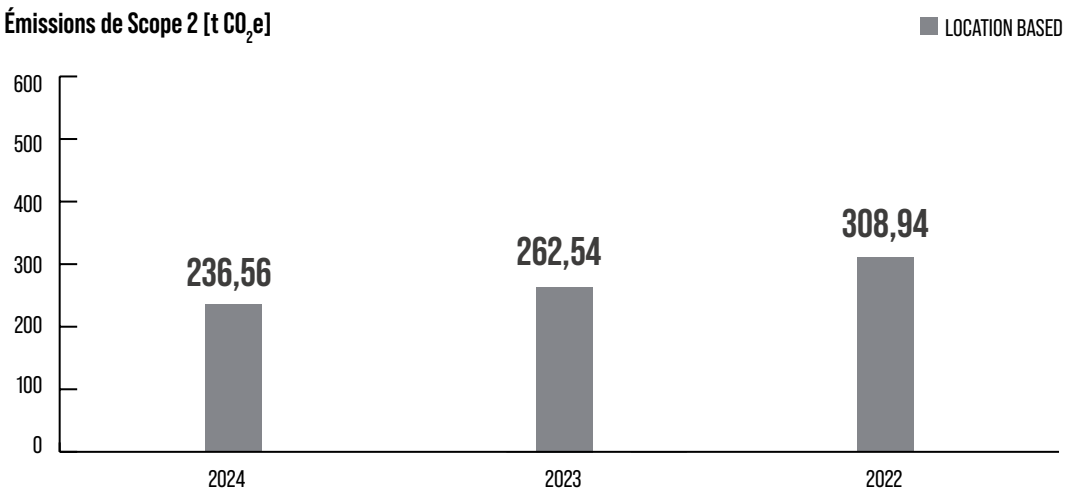
En 2024, le Groupe a émis au total environ 710 tCO_2e, en forte baisse par rapport aux plus de 1.300 tCO_2e de 2022, principalement grâce à la **diminution des émissions liées à la combustion stationnaire**. L'analyse des émissions de Scope 1 fait apparaître une tendance nettement positive. Le périmètre français représente la part la plus importante des émissions de Scope 1 et reste la zone prioritaire pour de nouvelles actions d'efficacité énergétique. La combustion mobile, minoritaire, recule elle aussi (-10 %). Globalement, **les émissions totales de Scope 1 ont diminué de 48 %** sur la période 2022-2024. Ces résultats témoignent de l'efficacité des stratégies adoptées pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire l'impact environnemental du Groupe.

Émissions de Scope 2

Les émissions de Scope 2 comprennent les émissions indirectes associées à l'achat de l'électricité consommée par l'organisation. Le calcul a été effectué selon l'approche location-based, qui utilise un facteur d'émission fondé sur le mix énergétique moyen du pays ou de la zone géographique où l'énergie est produite et consommée[2].

ÉMISSIONS LOCATION BASED [T CO_2E]	ITALIE	FRANCE	BELGIQUE	TOTAL t CO_2e
2022	162,7	138,1	8,14	**308,94**
2023	155,15	99,98	7,41	**262,54**
2024	129,69	101,91	4,96	**236,56**

[2] Pour les facteurs d'émission utilisés pour la méthode location-based pour l'année 2024, l'Italie se réfère aux données ISPRA 2023, tandis que pour la France et la Belgique ont été utilisés ceux indiqués par l'International Financial Institution (IFI) Framework for a Harmonized Approach to Greenhouse Gas Accounting.



Sur la période 2022-2024, les émissions de Scope 2 calculées selon la méthode location-based affichent une baisse constante.



INTENSITÉ **D'ÉMISSION**

L'intensité d'émission exprime le rapport entre les émissions de gaz à effet de serre (Scope 1 et Scope 2 location-based) et le chiffre d'affaires de l'entreprise. Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité carbone de l'organisation, en quantifiant les kg de CO_2 émis pour 1.000 euros de chiffre d'affaires. Des valeurs plus faibles indiquent une moindre incidence des émissions par rapport au chiffre d'affaires et donc une meilleure performance en termes d'efficacité environnementale.

ANNÉE	ÉMISSIONS TOTALES [KG CO_2]	C. A. [€/1000]	INTENSITÉ D'ÉMISSION [KG CO_2/1000€]
2022	1.696.669,79	38.269	44,34
2023	1.277.867,67	34.060	37,52
2024	946.250	43.289	21,86

Sur la période 2022–2024, les émissions totales (Scope 1 + Scope 2 LB) baissent nettement et de façon continue, de 1.696.669,79 kgCO_2 (2022) à 946.250 kgCO_2 (2024). En 2024, l'intensité d'émission atteint 21,86 kgCO_2/1000€, valeur la plus basse de la série, grâce à la fois à la baisse des émissions et à la hausse du chiffre d'affaires.

TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL DES SALARIÉS



ITALIE

En Italie aussi, les trajets domicile-travail se font surtout en voiture diesel, puis essence. Aucun salarié n'utilise de véhicule 100 % électrique ; un salarié roule en hybride et un autre en bicarburation méthane-essence. La tranche de distance la plus représentée est **de 11 à 20 km**, suivie d'un nombre significatif de salariés qui parcourent **jusqu'à 10 km**.



FRANCE

Pour se rendre sur leur lieu de travail, les salariés français utilisent principalement leur voiture personnelle, le plus souvent diesel ; cinq voitures roulent à l'essence. Un salarié utilise un véhicule hybride, tandis qu'un autre se déplace avec une voiture 100 % électrique. La distance moyenne parcourue par trajet est de **23,6 km**, avec un intervalle allant de **2,6 km** (salarié le plus proche) à **47,4 km** (salarié le plus éloigné).



BELGIQUE

En Belgique, l'enquête sur la mobilité a concerné un seul salarié, qui utilise sa voiture personnelle diesel. Le trajet domicile-travail est **inférieur à 20 km**.

Consciente de l'impact environnemental lié aux déplacements domicile-travail, Ecoterm a mis en place des formules de télétravail afin de réduire la fréquence de présence sur site et, par conséquent, de limiter les émissions générées par les déplacements. Toutefois, au cours du second semestre 2024, à la suite de la mise en place du chômage partiel (cassa integrazione, un jour et demi par semaine) sur les sites italiens, les salariés en Italie n'ont effectué aucune journée de télétravail.

COLLABORATIONS

Edilteco France a également conclu un **partenariat avec Elis**, entreprise qui assure la collecte, le lavage et la distribution hebdomadaire des vêtements de travail. En 2023, Elis a annoncé une série d'actions visant à réduire ses émissions de Scope 1, 2 et 3, approuvées par la Science Based Targets initiative (SBTi), référence internationale reconnue qui définit des standards et des objectifs scientifiquement validés pour lutter contre le changement climatique. Cet engagement s'inscrit dans la stratégie globale d'Edilteco visant à promouvoir des pratiques durables et à réduire l'impact environnemental.

ÉMISSIONS **POLLUANTES**

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'environnement et de la réduction de la pollution, Edilteco analyse périodiquement ses émissions de particules dans l'atmosphère. Pour 2024, aucune donnée d'échantillonnage n'est disponible pour la France et la Belgique, aucune analyse n'ayant été effectuée sur la période. En France, ces contrôles ne sont pas obligatoires chaque année. Les résultats ci-dessous concernent donc uniquement les sites italiens et sont largement conformes aux limites réglementaires.

ÉCHANTILLONNAGE	U.M.	VALEUR	LIMITE AUTORISÉE	PAYS	SITE	INSTALLATION
POUSSIÈRES	mg/Nm^3	1,34	10	Italie	Ecoterm srl	Séchage et réduction de l'oxyde de cuivre
POUSSIÈRES	mg/Nm^3	0,40	10	Italie	Ecoterm srl	Broyage et ensachage de l'oxyde de cuivre
POUSSIÈRES	mg/Nm^3	1,00	10	Italie	Ecoterm srl	Séchage et réduction de l'oxyde de cuivre
POUSSIÈRES	mg/Nm^3	0,33	10	Italie	Ecoterm srl	Broyage et ensachage de l'oxyde de cuivre
POUSSIÈRES	mg/Nm^3	0,70	20	Italie	Edilteco spa	Broyage et ensachage
POUSSIÈRES	mg/Nm^3	0,60	20	Italie	Edilteco spa	Broyage et ensachage

[MATÉRIAUX]



ITALIE

Ces dernières années, le site italien d'Ecoterm a réduit ses achats de matières premières comme le cuivre et la chromite, devenues difficiles à trouver. La pandémie de Covid-19 a d'abord interrompu plusieurs activités industrielles, réduisant la production des déchets utilisés comme matières premières. La reprise n'a pas immédiatement accru la disponibilité de ces déchets : une légère amélioration n'est apparue que fin 2022, sans se prolonger en 2023.

À ces difficultés s'ajoute le fait qu'à chaque nouvelle crise (par exemple la hausse des coûts de l'énergie ou le ralentissement de la construction), la quantité de cuivre disponible diminue encore. Comme Ecoterm utilise des déchets industriels comme matière première, tout ralentissement de la production en amont se répercute directement sur la disponibilité de ce matériau. Le « goulot d'étranglement » dans l'approvisionnement en cuivre et en chromite reste donc un point critique.

MATÉRIAUX (T)	2024	2023	2022
ECOTERM			
ÉCAILLES DE CUIVRE[3]	87	99	122
CHROMITE	1.023	979	1.253
EDILTECO			
EPS 1 MM	0	14	0
EPS 2 MM	71	208	206
EPS 3 MM	0	0	0
EPS 5 MM	22	224	162
CIMENT GRIS	1.257	1.386	2.007
FILLER	628	805	1.219
CIMENT BLANC	257	247	1
SABLES	500	416	865
RÉSINE ET CELLULOSE	4	9	3
MAGNÉSITE	0	15	5
OXYDE	5	6	4
OXYDE MÉTALLIQUE	2	20	6
ADDITIFS	2	4	4
BASES	31	157	0
PIGMENTS (L)	7	324	0
CHAUX HYDRAULIQUE	26	26	0

[3] La totalité des écailles de cuivre utilisées provient de déchets industriels et est recyclée à 100 %. Pour plus de détails, voir la section suivante « Matériaux récupérés ».



FRANCE

MATÉRIAUX (T)	2024	2023	2022
EPS 1 MM	0	6,6	0
EPS 2 MM	238	526	460
EPS 5 MM	669	781	953
EPS 5 MM GRAPHITE	377	301	151
CIMENT	7.639	7.423	7.246
FILLER	2.570	2.631	2.606
SABLES	7.506	8.901	8.580
CÂBLES D'ARMATURE	191	263	400
GRAVIER	1.333	3.030	2.600
ADDITIFS	77	49	162



BELGIQUE

MATÉRIAUX (T)	2024	2023	2022
EPS 2 MM	22	6	59
EPS 5 MM	37	90	48
ADDITIFS	4	12	26

MATÉRIAUX **RÉCUPÉRÉS**



ITALIE

Edilteco choisit des solutions durables chaque fois que possible, afin de réduire l'usage de matières premières vierges et de privilégier les matériaux récupérés, issus de processus internes comme de fournisseurs externes qualifiés.
Ce choix conscient permet de limiter l'impact environnemental lié à l'extraction et à la transformation des ressources naturelles, en favorisant un modèle d'économie circulaire. En 2023 comme en 2024, en particulier, 100 % du cuivre utilisé dans les processus de production du Groupe provient de déchets industriels recyclés, ce qui confirme l'engagement concret d'Edilteco en faveur de la réduction des déchets et de la valorisation des matières premières secondaires.

ÉCAILLES DE CUIVRE (T)	2024	2023	2022
ÉCAILLES DE CUIVRE	87	99	122

AUTRES MATÉRIAUX RECYCLÉS EN INTERNE (T)	2024	2023	2022
EPS 2000 REVIVE	13	33	0
MATIÈRE PREMIÈRE RECYCLÉE RÉGRANULÉE	9	26	4

Edilteco intègre des matériaux recyclés dans ses lignes Premix et Politerm conformes aux **Critères Environnementaux Minimaux (CAM),** en respectant les pourcentages prévus par les exigences applicables.
En 2024, parallèlement au renouvellement de l'Autorisation Environnementale Intégrée (AIA), Ecoterm a déposé une demande pour la valorisation et le traitement de matériaux issus de déchets plastiques. L'autorisation, dont l'obtention est prévue en janvier 2025, permettra de lancer un **processus de récupération et de régranulation du polystyrène expansé**, destiné à produire un matériau recyclé réutilisable dans les cycles de production. Il est en outre prévu qu'à partir de fin 2025, le matériau recyclé produit par Ecoterm soit utilisé par Edilteco dans les lignes CAM, ce qui constituera un nouveau mode d'approvisionnement, en complément de la possibilité, déjà utilisée auparavant, de recourir à des fournitures externes de matériau contenant une part de recyclé.

Edilteco détient la **certification Plastica Seconda Vita (PSV)**, délivrée par l'IPPR - Istituto per la Promozione delle Plastiche da Riciclo, qui atteste et rend traçable le contenu en matière recyclée des produits et constitue l'un des outils reconnus pour démontrer le respect des exigences CAM spécifiques relatives au contenu recyclé.



FRANCE

Sur les sites français du Groupe, la gestion des déchets d'EPS repose **sur des pratiques éprouvées de récupération et de réemploi interne**. En particulier, Edilteco Ouest réutilise les chutes produites lors de la découpe des blocs pour fabriquer d'autres produits de l'entreprise. Parallèlement, Edilteco Sud a mis en place un processus structuré de compactage et de commercialisation des déchets d'EPS issus de la découpe : ces résidus sont achetés puis réintroduits comme matière première secondaire par Edilteco Spa, avec des bénéfices à la fois environnementaux (réduction des déchets et de la consommation de matière première vierge) et économiques.

En 2024, la quantité d'**EPS recyclé réutilisé en production** s'élève à 1.781,81 m^3, tandis que l'EPS recyclé vendu représente 6.450,32 m^3. L'utilisation du régranulé dans les formulations des produits (par ex. Polys Prêt et Betopronto) est effective et bien établie, contribuant à renforcer l'approche d'économie circulaire tout au long de la filière et à valoriser les déchets comme ressource.

DESTINATION DE L'EPS RECYCLÉ (M^3)	2024	2023	2022
PRODUCTION	1.782	9.446	11.165
VENTE	6.450	1.579	2.473

EMBALLAGES

En 2024, le Groupe a poursuivi sa démarche d'amélioration de la gestion des emballages, avec des actions et des choix différenciés en fonction des besoins de production et de logistique de chaque site, tout en maintenant l'objectif de réduire l'impact global des matériaux utilisés et d'augmenter, lorsque c'est possible, le contenu recyclé et le réemploi.
Pour le **site français,** les achats 2024 s'élèvent à 29.886 kg d'emballages en plastique et 110.884 kg d'emballages en papier. Les palettes achetées, au nombre de 13.504, sont toutes recyclées.
Pour le **site italien**, les matériaux de conditionnement comprennent en 2024 **27.623 kg de plastique, dont 3.181 kg issus de plastique recyclé**, soit environ 11,5 % du total du plastique utilisé, et 7.668 kg de composants métalliques, en acier entièrement recyclé. Les emballages en papier représentent 39.601 kg, en matière 100 % vierge, tandis que sur le plan logistique 4.915 palettes, toutes d'occasion, ont été achetées et 383 kg de raphia ont également été utilisés.

Pour le **site belge,** les emballages en papier achetés en 2024 représentent 1,12 tonne, en matière vierge. Parallèlement, un mode de distribution permettant de supprimer à la source une partie des emballages a été adopté : en 2024, 1.397,65 m^3 de billes Politerm ont été vendus en vrac, sans emballage, soit un **bénéfice estimé à environ 2.795 sacs en plastique évités.**

Les quantités d'emballages achetées par le groupe sont présentées ci-dessous.

EMBALLAGES	u.m.	2024	2023	2022
EMBALLAGES PLASTIQUE	kg	57.509	109.732	78.697
PALETTES BOIS	n°	18.419	21.911	133.120
EMBALLAGES PAPIER ET CARTON	kg	151.605	211.989	188.882
EMBALLAGES RAPHIA	kg	383	33.250	20.175
PIÈCES MÉTALLIQUES	kg	7.668	9.089	12.450

CONSOMMATION **DE PAPIER**

Grâce à une sensibilisation interne croissante et à une gestion plus attentive des ressources, la consommation de papier d'impression a progressivement diminué au fil des années. Sur le site italien, par exemple, elle est passée d'une moyenne de 21 ramettes par mois en 2019 à environ 8,5 ramettes par mois en 2024, ce qui témoigne de l'efficacité des actions de rationalisation et des bonnes pratiques adoptées (par ex. impression uniquement si nécessaire, digitalisation accrue, partage électronique des documents).

En 2024, les achats de papier varient selon les sites :

SITE BELGE : 0 RAMETTE ACHETÉE ;

SITE FRANÇAIS : 95 RAMETTES (500 FEUILLES) ;

SITE ITALIEN : 102 RAMETTES ACHETÉES (DE 500 FEUILLES)

Tout le papier acheté est **certifié FSC**, gage d'une gestion forestière responsable.

DÉCHETS

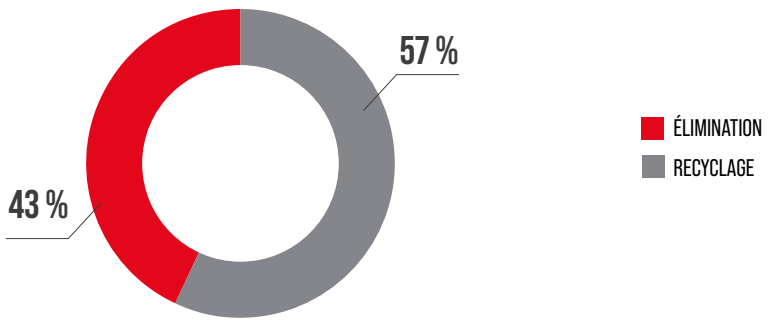
Edilteco s'engage pour une gestion correcte des déchets et a mis en place depuis plusieurs années le tri sélectif sur les sites de production italiens, français et belge, dans le but d'augmenter les taux de valorisation et de réduire progressivement la mise en décharge.

DÉCHETS (KG)	ITALIE	FRANCE	BELGIQUE
DÉCHETS INDUSTRIELS EN MÉLANGE	0	83.460	3.140
DÉCHETS GÉNÉRAUX EN MÉLANGE	0	490.580	0
PAPIER/CARTON	0	3.160	724
EMBALLAGES EN PLASTIQUE	0	380	0
EMBALLAGES EN MATÉRIAUX MIXTES	31.800	0	0
DÉCHETS MIXTES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	10.640	0	0
BOIS	14.160	0	0
FER ET ACIER	8.600	0	0
LIMAILLES, ÉCAILLES ET POUSSIÈRES NON FERREUSES	87.380	0	0
MATÉRIAUX FILTRANTS/ABSORBANTS	0	0	0
FILM ÉTIRABLE/RECYCLABLE	0	0	0
DÉCHETS D'HUILE MINÉRALE	0	0	0
CIRES ET GRAISSES USAGÉES	0	0	0
TOTAL 2024	**152.580**	**577.580**	**3.864**
TOTAL DÉCHETS 2023	**188.085**	**555.880**	**23.110**
TOTAL DÉCHETS 2022	**152.079**	**312.000**	**11.163**

Entre 2022 et 2023, la production de déchets a augmenté. Pour le site italien, cette hausse s'explique surtout par l'élimination de déchets de construction et de démolition, ainsi que par une opération exceptionnelle de rangement et de nettoyage des espaces extérieurs touchés par les travaux de reconstruction après le séisme, qui a permis d'évacuer des matériaux accumulés en 11 années d'activité. Pour le site belge, la hausse s'explique par l'élimination de matériaux détériorés et par un nettoyage exceptionnel qui a permis d'évacuer des résidus jusque-là non traités. En 2024, la production de déchets du site italien est revenue dans la moyenne, tandis que les déchets généraux en mélange ont augmenté sur le site français. À l'inverse, le site belge a drastiquement réduit sa production de déchets (- 83 %). Le cycle de production ne génère normalement pas de déchets dangereux ; lorsqu'il en produit, ceux-ci sont gérés et éliminés conformément aux procédures internes et à la réglementation environnementale en vigueur. En 2023, les déchets dangereux ont représenté 54 % du total, en hausse par rapport aux années précédentes. Cette augmentation est due aux activités exceptionnelles de réorganisation des ateliers, menées parallèlement à la reconstruction après le séisme, qui ont permis d'éliminer correctement de nombreux matériaux accumulés au fil des ans dans l'atelier. En 2023 ont notamment été éliminés des huiles, des filtres, des chiffons imbibés d'huile et des peintures, déchets classés comme dangereux et gérés de manière conforme.

Pour le site italien, 57 % des déchets ont été recyclés, signe de l'engagement de l'entreprise en faveur d'une gestion plus durable des ressources et de la réduction de ses impacts environnementaux.

DESTINATION DES DÉCHETS EN ITALIE





OBJECTIFS



ENVIRONNEMENTAUX

OBJECTIF 2024 - 2027	INDICATEUR	VALEUR	ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET À METTRE EN ŒUVRE
Approvisionnement renouvelable à 80 % en Italie et à 65 % pour l'ensemble du Groupe	% des approvisionnements énergétiques issus de renouvelables en Italie et Groupe	65 % Italie 5 % France 0 % Belgique	Analyse en cours des contrats du site belge afin d'augmenter considérablement la part d'énergie renouvelable Le site français s'approvisionne principalement en énergie à faibles émissions de CO_2 (nucléaire)
Recherche et développement pour identifier des matières premières secondaires à utiliser dans la fabrication des produits Edilteco	Nombre de projets de R&D réalisés Nombre de produits mis sur le marché	Projets R&D : 0 Nouveaux produits mis sur le marché : 1	Objectif à développer sur la période triennale
Réaliser une étude ACV sur les produits Edilteco en vue de l'EPD et de la FDES pour le marché français	% de produits disposant d'une étude ACV	0 %	Objectif en cours de mise en œuvre

SOCIAUX

OBJECTIF 2024 - 2027	INDICATEUR	VALEUR	ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET À METTRE EN ŒUVRE
Développer une relation avec les communautés locales par des projets sociaux et environnementaux	Valeur des dons et nombre de projets soutenus dans chaque pays	Ont été distribués à la communauté 29.506 euros pour les structures citées aux p. 72-73 du rapport	Présentation de l'association Mutina Arborea à la commune de San Felice sul Panaro afin de promouvoir des projets de reforestation
Enquête de climat social dans toutes les sociétés du Groupe	% de salariés ayant participé à l'enquête sur le climat social et nombre d'actions d'amélioration engagées	Une réflexion a été menée sur l'enquête de climat social réalisée en Italie en 2023 afin de définir les actions à engager	L'enquête de climat social est en préparation aussi sur les sites français
Réaliser un plan de formation pour tous les sites du Groupe visant à renforcer les compétences et l'évolution professionnelle des salariés et prévoyant au moins 6 h de formation par personne	Nombre moyen d'heures par personne de formation non obligatoire dispensées par an	Plus de 14 heures de formation non obligatoire par personne	Objectif atteint en 2024 et maintenu pour 2025

GOUVERNANCE

OBJECTIF 2024 - 2027	INDICATEUR	VALEUR	ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET À METTRE EN ŒUVRE
Définir et adopter un Code Éthique unifié pour toutes les sociétés du Groupe Edilteco, visant à promouvoir la transparence, l'intégrité et la responsabilité, et à garantir la cohérence des pratiques de l'entreprise avec les valeurs partagées du Groupe	% de salariés ayant pris connaissance et signé le Code éthique % de fournisseurs et clients l'ayant lu et signé le Code éthique	0 % 0 %	Objectif en cours de mise en œuvre
Réaliser une analyse des fournisseurs sous l'angle ESG, puis développer un système de gestion et de sélection des fournisseurs selon des critères ESG	% de fournisseurs participant à la phase d'analyse % de fournisseurs intégrés au système de gestion ESG	0 % 0 %	Objectif en cours de mise en œuvre
Implication toujours plus large des parties prenantes pour l'élaboration de la matrice de matérialité	Membres du Comité ESG et nombre de réunions annuelles	Comité pas encore créé	Objectif en cours de mise en œuvre



[INDEX DE CONTENU GRI]

DÉCLARATION D'UTILISATION	Edilteco a rendu compte des informations citées dans cet index de contenu GRI pour la période [01.01.24-31.12.24] conformément aux normes GRI.
GRI 1	Principes de reporting 2021
NORMES GRI SECTORIELLES APPLICABLES	N/A

Norme GRI de reporting sur la durabilité		Note/ Page
2	**INFORMATIONS GÉNÉRALES**	
	L'ORGANISATION ET SES PRATIQUES DE REPORTING	
2-1	Détails organisationnels	4, 11-14,16-23
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	6
2-3	Période de reporting, fréquence et point de contact	6
2-4	Révision des informations	N/A
2-5	Assurance externe	Non prévue
	ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS	
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	40-51
2-7	Employés	53-56
2-8	Travailleurs non salariés	53
	GOUVERNANCE	
2-9	Structure et composition de la gouvernance	18-19
2-10	Nomination et sélection de l'organe de gouvernance suprême	Information non disponible
2-11	Président de l'organe de gouvernance suprême	18
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans la supervision de la gestion des impacts	19
2-13	Délégation de responsabilités pour la gestion des impacts	19
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans le reporting de durabilité	19
2-15	Conflits d'intérêts	24,42
2-16	Communication des enjeux critiques	50
2-17	Connaissance collective de l'organe de gouvernance suprême	19
2-18	Évaluation des performances de l'organe de gouvernance suprême	Information non disponible
2-19	Politiques de rémunération	Information non disponible
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Information non disponible
2-21	Rapport entre les rémunérations annuelles totales	Information non disponible

	STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES	
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	5
2-23	Engagements en termes de politique	14,38
2-24	Intégration des engagements en termes de politique	14,38
2-25	Processus de réparation des impacts négatifs	79,85
2-26	Mécanismes pour demander conseil et soulever des préoccupations	Information non disponible
2-27	Conformité aux lois et règlements	25
2-28	Appartenance à des associations	22-23
	IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES	
2-29	Approche de l'implication des parties prenantes	7-8
2-30	Conventions collectives	55
3	**SUJETS MATÉRIELS**	
	INFORMATIONS SUR LES SUJETS MATÉRIELS	
3-1	Processus de détermination des sujets matériels	8
3-2	Liste des sujets matériels	8-9
3-3	Gestion des sujets matériels	9
101	**BIODIVERSITÉ**	
101-1	Politiques visant à enrayer et inverser la perte de biodiversité	Information non disponible
101-2	Gestion des impacts sur la biodiversité	Information non disponible
101-3	Accès et partage des avantages	Information non disponible
101-4	Identification des impacts sur la biodiversité	Information non disponible
101-5	Sites ayant des impacts sur la biodiversité	Information non disponible
101-6	Facteurs directs de la perte de biodiversité	Information non disponible
101-7	Évolution de l'état de la biodiversité	Information non disponible
101-8	Services écosystémiques	Information non disponible
102	**CHANGEMENT CLIMATIQUE**	
102-1	Plan de transition relatif au changement climatique	Information non disponible
102-2	Plan d'adaptation au changement climatique	Information non disponible
102-3	Transition juste	N.A.
102-4	Objectifs et progrès en matière de réduction des émissions de GES	Aucun
102-5	Émissions de GES de Scope 1	81-82
102-6	Émissions de GES de Scope 2	82-83
102-7	Émissions de GES de Scope 3	Information non disponible
102-8	Intensité des émissions de GES	84
102-9	Absorptions de GES dans la chaîne de valeur	Information non disponible
102-10	Crédits carbone	Aucun

103	**ÉNERGIE**	
103-1	Politiques et engagements en matière d'énergie	77,86
103-2	Consommation et autoproduction d'énergie au sein de l'organisation	78,80
103-3	Consommation d'énergie en amont et en aval	Information non disponible
103-4	Intensité énergétique	81
103-5	Réduction de la consommation d'énergie	78,80
200	**SUJETS ÉCONOMIQUES**	
201	**PERFORMANCES ÉCONOMIQUES**	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	67
201-3	Régimes à prestations définies et autres régimes de retraite	Selon les conventions collectives
201-4	Assistance financière reçue du gouvernement	67
202	**PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ**	
202-1	Ratio entre les salaires de base standard par genre et le salaire minimum local	Selon les conventions collectives
202-2	Proportion de cadres dirigeants recrutés dans la communauté locale	Information non disponible
203	**IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS**	
203-1	Investissements dans les infrastructures et services financés	Information non disponible
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	Information non disponible
204	**PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT**	
204-1	Proportion des dépenses auprès des fournisseurs locaux	45-49
205	**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**	
205-1	Opérations évaluées pour les risques liés à la corruption	Aucune
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures anticorruption	Aucune
205-3	Cas de corruption avérés et mesures prises	Aucun incident signalé
206	**COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL**	
206-1	Actions en justice concernant des comportements anticoncurrentiels, les pratiques antitrust et monopolistiques	Aucune
207	**IMPÔTS**	
207-1	Approche fiscale	25
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	24
207-3	Implication des parties prenantes et gestion des préoccupations liées à la fiscalité	Non prévu
207-4	Reporting pays par pays	Au sein de chaque chapitre
300	**SUJETS ENVIRONNEMENTAUX**	
301	**MATÉRIAUX**	
301-1	Matériaux utilisés par poids ou volume	86-87
301-2	Matériaux d'entrée recyclés utilisés	88-89
301-3	Produits récupérés ou régénérés et matériaux d'emballage associés	88
303	**EAU ET REJETS HYDRIQUES**	
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	79
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	79
303-3	Prélèvement d'eau	79

303-4	Rejet d'eau	79
303-5	Consommation d'eau	79
305	**ÉMISSIONS**	
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO)	Non pertinent
305-7	Oxydes d'azote (NOX), de soufre (SOX) et autres émissions significatives	85
306	**DÉCHETS**	
306-1	Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	90,91
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	91
306-3	Déchets générés	91
306-4	Déchets non destinés à l'élimination	91
306-5	Déchets destinés à l'élimination	91
308	**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS**	
308-1	Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères environnementaux	42
308-2	Impacts environnementaux négatifs chez les fournisseurs et mesures prises	Information non disponible
400	**SUJETS SOCIAUX**	
401	**EMPLOI**	
401-1	Nouvelles embauches et rotation du personnel	55
401-2	Avantages offerts aux employés à temps plein non offerts aux employés à temps partiel ou temporaires	Aucun
401-3	Congé parental	56
402	**RELATIONS ENTRE TRAVAILLEURS ET DIRECTION**	
402-1	Délais de préavis minimaux concernant les changements opérationnels	Information non disponible
403	**SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - 2018**	
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	61
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et analyse des incidents	62
403-3	Services de médecine du travail	62
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication en matière de santé et de sécurité au travail	62
403-5	Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	63-65
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	61-65
403-7	Prévention et atténuation des impacts en matière de santé et de sécurité au travail au sein des relations commerciales	Information non disponible
403-8	Salariés couverts par un système de gestion de la santé et sécurité au travail	61
403-9	Accidents du travail	62
403-10	Maladies professionnelles	Aucune
404	**FORMATION ET ÉDUCATION**	
404-1	Nombre moyen d'heures de formation annuelle par employé	57-58, 64-65
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et d'aide à la transition	57-58
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant d'une évaluation périodique des performances et du développement professionnel	56
405	**DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES**	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	18,54
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Information non disponible
406	**NON-DISCRIMINATION**	

406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Aucun incident signalé
407	**LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE**	
407-1	Activités et fournisseurs pour lesquels le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective peut être en danger	Selon les informations disponibles à ce jour, aucune activité ni aucun fournisseur à risque n'a été relevé
408	**TRAVAIL DES ENFANTS**	
408-1	Activités et fournisseurs à risque significatif de travail des enfants	Selon les informations disponibles à ce jour, aucune activité ni aucun fournisseur à risque n'a été relevé
409	**TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE**	
409-1	Activités et fournisseurs présentant un risque significatif d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	Selon les informations disponibles à ce jour, aucune activité ni aucun fournisseur à risque n'a été relevé
410	**PRATIQUES DE SÉCURITÉ**	
410-1	Personnel de sécurité formé aux politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	Information non disponible
411	**DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES**	
411-1	Cas de violations des droits des peuples autochtones	Information non disponible
413	**COMMUNAUTÉS LOCALES**	
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluations des impacts et programmes de développement	71-75
413-2	Activités à fort impact réel et potentiel sur les communautés locales	71-75
414	**ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS**	
414-1	Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères sociaux	42
414-2	Impacts sociaux négatifs chez les fournisseurs et mesures prises	Information non disponible
415	**POLITIQUES PUBLIQUES**	
415-1	Contributions politiques	N.A.
416	**SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CLIENTS**	
416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	Information non disponible
416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité	Information non disponible
417	**MARKETING ET ÉTIQUETAGE**	
417-1	Exigences relatives à l'information et à l'étiquetage des produits et services	51
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information et l'étiquetage des produits et des services	51
417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Aucun
418	**CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS**	
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la vie privée des clients et aux pertes des données des clients	Aucune

Coordination et rédaction :
Elisa Stabellini
Elena Quaiotti
Andrea Cavallini
Milena Savani
Valentina Minarini
Fabrizia Rastelli
Eleonora Zocca

Avec la collaboration de :
Anthony Nicolas
Camillo Signani
Christophe Millaud
Daiana Vecchini
Emanuele Stabellini
Franck Pied
Isabella Oltramari
Jana Declerck
Johanna You
Paolo Mengoli
Paolo Stabellini

Conseil méthodologique : Mediamo Area Sostenibilità S.r.l. SB
Conception graphique : Mediamo S.r.l. SB

Edilteco S.p.A. : Via dell'Industria 710, 41038 - San Felice sul Panaro (MO) Italie
Tél. +39 0535 82161 - Fax +39 0535 82970 - www.edilteco.com - info@edilteco.com